|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | FC/50/2**ORIGINAL :** anglaisDATE : 17 octobre 2016 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES |
| Genève |

CONSEIL

Cinquantième session ordinaire
Genève, 28 octobre 2016

Rapport annuel du Secrétaire général pour 2015

(quarante‑septième année)

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

 Le présent document contient le rapport annuel du Secrétaire général pour 2015. L’annexe III rend compte des résultats obtenus en 2015 selon la structure du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 (document C/47/4 Rev.). L’appendice contient une liste de sigles et d’abréviations.

 Le rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal 2014‑2015 (document C/50/12) fournit des informations sur les dépenses, le nombre total de postes pour le Bureau de l’Union ainsi que les résultats et les indicateurs d’exécution par sous‑programme, sur la base du programme et budget adopté par le Conseil. Le document C/50/12 donne aussi un aperçu des tendances dans le temps.

RÉSUMÉ

 L’annexe III rend compte des résultats obtenus en 2015 selon la structure du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 (document C/47/4 Rev.). On trouvera ci‑après un résumé de certains des principaux éléments du rapport.

Composition de l’Union

 Au 31 décembre 2015, l’Union comptait 74 membres. Cinquante‑cinq membres étaient liés par l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, 18 membres étaient liés par l’Acte de 1978 et 1 membre était lié par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972. L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 31 décembre 2015.

 Au sujet des demandes adressées au Conseil pour qu’il donne son avis sur la conformité des législations avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, le Conseil

a) a rendu une décision positive quant à la conformité du “Projet de dispositions du titre IV ‘Obtentions végétales’ de la loi n° 82 de 2002 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle” de l’Égypte et

b) a décidé de recommander que la République islamique d’Iran incorpore les dispositions supplémentaires et modifications dans la “Loi sur l’enregistrement des obtentions végétales et le contrôle et la certification des semences et du matériel végétal de 2003” et de recommander que, dès que ces dispositions supplémentaires et ces modifications auront été incorporées dans la loi, la loi ainsi modifiée soit soumise au Conseil pour examen, conformément à l’article 34.3) de l’Acte de 1991.

Sessions du conseil et de ses organes subsidiaires

 Le Conseil a tenu une session extraordinaire en mars 2015, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique), présidente du Conseil. Y ont pris part 45 membres de l’Union, 3 États ayant le statut d’observateur et 7 organisations ayant le statut d’observateur. Le Conseil a tenu une session extraordinaire en octobre 2015, également sous la présidence de Mme Sukhapinda, présidente du Conseil. Y ont pris part 46 membres de l’Union, 4 États ayant le statut d’observateur et 5 organisations ayant le statut d’observateur. Le Comité consultatif a tenu deux sessions, en mars et octobre 2015, sous la présidence de Mme Sukhapinda. Un résumé des résultats obtenus par le Conseil et le Comité consultatif en 2015 figure à l’annexe III du présent document, sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales.

 Le CAJ a tenu deux sessions, en mars et en octobre, et le TC a tenu une session, en mars. Le TC‑EDC s’est réuni en janvier et en mars. Le calendrier et le lieu des sessions des groupes de travail techniques et des ateliers préparatoires correspondants étaient les suivants :

* TWA : Obihiro (Japon) (juillet)
* TWC : Natal (Brésil) (juin/juillet)
* TWF : Mpumalanga (Afrique du Sud) (août)
* TWO : Cambridge (Royaume‑Uni) (septembre)
* TWV : Angers (France) (juin)

 Un résumé des résultats obtenus par le CAJ, le TC et les groupes de travail techniques en 2015 figurait à l’annexe III de ce document, sous‑programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV.

Cours, séminaires, ateliers, missions, contacts importants

 En 2015, le Bureau a mené 70 missions au total. L’annexe II du présent document contient une liste des missions auxquelles le Bureau a participé entre janvier et décembre 2015. Les missions menées entre octobre et décembre sont décrites aux paragraphes 35 à 75.

 Une session des cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL‑305A et DL‑305B en un seul cours), DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305B “Examen DHS” a été organisée en anglais, en français et en espagnol. La répartition des étudiants inscrits aux cours DL‑205 et DL‑305 figure dans l’annexe III, sous‑programme UV.3, indicateur d’exécution 4.a) “Participation aux cours d’enseignement à distance”.

Relations avec les États et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales à cinq membres de l’Union et des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, à six membres de l’Union. Il a également fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à 17 membres potentiels de l’Union.

. Le Bureau a rencontré des représentants de 12 organisations intergouvernementales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV et participé à des activités organisées par les neuf associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional.

Publications

 Le Bureau a publié : 2 numéros de la gazette et newsletter de l’UPOV, “Plant Variety Protection”; 121 mises à jour de la base de données sur les obtentions végétales (PLUTO); 1 vidéo sur la protection des obtentions végétales en Uruguay; 1 vidéo sur la protection des obtentions végétales en Équateur; 14 documents adoptés par le Conseil; et 17 principes directeurs d’examen adoptés, nouveaux ou révisés.

Table des matières

[I. COMPOSITION DE L’UNION 4](#_Toc465099863)

[Membres 4](#_Toc465099864)

[Situation par rapport aux divers actes de la Convention 4](#_Toc465099865)

[États/organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union 4](#_Toc465099866)

[II. Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires 5](#_Toc465099867)

[Conseil 5](#_Toc465099868)

[Comité consultatif 5](#_Toc465099869)

[Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN 6](#_Toc465099870)

[III. Cours, séminaires, ateliers, missions, contacts importants 6](#_Toc465099871)

[Activités individuelles 6](#_Toc465099872)

[Cours d’enseignement à distance 9](#_Toc465099873)

[IV. Relations avec les États et les organisations 10](#_Toc465099874)

[V. Publications 10](#_Toc465099875)

ANNEXE I : Membres de l’Union

ANNEXE II Récapitulatif des missions en 2015

ANNEXE III Tableau des résultats et indicateurs d’exécution pour 2015

Appendice : Sigles et abréviations

# I. COMPOSITION DE L’UNION

## Membres

 Au 31 décembre 2015, l’Union comptait 74 membres : Albanie, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

 Au 31 décembre 2015, la situation des membres de l’Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

 a) la Belgique était liée par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972;

 b) 18 membres étaient liés par l’Acte de 1978 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Équateur, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Paraguay, Portugal, Trinité‑et‑Tobago et Uruguay;

 c) 55 membres étaient liés par l’Acte de 1991 : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Canada, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Monténégro, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Viet Nam.

 L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 31 décembre 2015.

## États/organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union

 Aux termes de l’article 34,3) de l’Acte de 1991, “tout État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

 Dans une lettre datée du 3 novembre 2014, l’Égypte a demandé l’examen de la conformité du “Projet de dispositions du titre IV ‘Obtentions végétales’ de la loi n° 82 de 2002 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle” (“projet de loi”) avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 À sa trente‑deuxième session extraordinaire, tenue à Genève le 27 mars 2015, le Conseil a examiné la conformité du projet de loi de l’Égypte avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Le Conseil a décidé

 “a) de prendre note de l’analyse faite dans le document C(Extr.)/32/3,

 “b) de prendre note des informations fournies par la délégation de l’Égypte selon lesquelles la traduction anglaise du projet de loi doit être vérifiée et que, pour qu’elle reste fidèle au sens du texte original, il convient d’apporter les modifications suivantes :

 “i) ajouter les termes ‘of this article’ à la fin de l’article 192.7) et

“ii) ajouter le numéro ‘4)’ devant la phrase ‘The Minister of Agriculture shall issue a decision establishing the rules and procedures for examination and settlement of the appeal.’ à l’article 202,

 “c) de rendre une décision positive quant à la conformité du ‘Projet de dispositions du titre IV ‘Obtentions végétales’ de la loi n° 82 de 2002 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle’ (projet de loi) de l’Égypte avec l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, ce qui permettra à l’Égypte, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991, et

 “d) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement de l’Égypte de cette décision.”

 Dans une lettre datée du 23 février 2015, la République islamique d’Iran a demandé l’examen de la conformité de la “‘Loi’ de 2003 et de ‘l’arrêté’ pris en application du ‘Code civil iranien’ sur l’enregistrement des obtentions végétales et le contrôle et la certification des semences et du matériel végétal” avec les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 À la demande du Seed and Plant Certification and Registration Institute (SPCRI) de la République islamique d’Iran, le Conseil est convenu de reporter l’examen de la “Loi de 2003 sur l’enregistrement des obtentions végétales et le contrôle et la certification des semences et du matériel végétal” à sa quarante‑neuvième session ordinaire, qui aura lieu en octobre 2015.

 À sa quarante‑neuvième session ordinaire, tenue à Genève le 29 octobre 2015, le Conseil a décidé

 “a) de prendre note de l’analyse faite dans le présent document C(Extr.)/32/8;

 “b) de recommander à la République islamique d’Iran les dispositions supplémentaires et les modifications signalées dans la ‘Loi de 2003 sur l’enregistrement des obtentions végétales et le contrôle et la certification des semences et des plantes’, comme indiqué dans le document C(Extr.)/32/8, et de recommander que, dès que ces dispositions supplémentaires et ces modifications auront été incorporées dans la loi, la loi ainsi modifiée soit soumise au Conseil pour examen, conformément à l’article 34.3) de l’Acte de 1991;

 “c) de demander au Bureau de l’Union d’offrir son concours au Gouvernement de la République islamique d’Iran, à la première occasion, pour la rédaction des dispositions supplémentaires et des modifications nécessaires; et

 “d) d’autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement de la République islamique d’Iran de cette décision.”

# II. Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires

## Conseil

 Le Conseil a tenu sa trente‑deuxième session extraordinaire le 27 mars 2015, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique), présidente du Conseil. Y ont pris part 45 membres de l’Union, 3 États ayant le statut d’observateur et 7 organisations ayant le statut d’observateur. Le rapport de cette session est présenté dans le document C(Extr.)/32/10.

 Le Conseil a tenu sa quarante‑neuvième session ordinaire le 29 octobre 2015, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique), présidente du Conseil. Y ont pris part 46 membres de l’Union, 4 États ayant le statut d’observateur et 5 organisations ayant le statut d’observateur. Le rapport de cette session est présenté dans le document C/49/19.

 Un résumé des résultats obtenus par le Conseil en 2015 figure à l’annexe III du présent document, sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales.

## Comité consultatif

 Le Comité consultatif a tenu sa quatre‑vingt‑neuvième session le 27 mars 2015 sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique). Le document C(Extr.)/32/5 contient un rapport des travaux réalisés lors de cette session.

 Le Comité consultatif a tenu sa quatre‑vingt‑dixième session le 28 octobre 2015 et dans la matinée du 29 octobre 2015, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique). Le document C/49/16 contient un rapport des travaux réalisés lors de cette session.

 Un résumé des résultats obtenus par le Comité consultatif en 2015 figure à l’annexe III du présent document, sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales.

## Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

 Le CAJ a tenu sa soixante et onzième session le 26 mars 2015 et sa soixante‑douzième session les 26 et 27 octobre 2015.

 Le TC a tenu sa cinquante et unième session du 23 au 25 mars 2015. Le TC‑EDC a tenu des réunions les 7 et 8 janvier et les 23 et 24 mars 2015. Le TWA a tenu sa quarante‑quatrième session à Obihiro (Japon) du 6 au 10 juillet 2015. Le TWC a tenu sa trente‑troisième session à Natal (Brésil) du 30 juin au 3 juillet 2015. Le TWF a tenu sa quarante‑sixième session à Mpumalanga (Afrique du Sud) du 24 au 28 août 2015. Le TWO a tenu sa quarante‑huitième session à Cambridge (Royaume‑Uni) du 14 au 18 septembre 2015. Le TWV a tenu sa quarante‑neuvième session à Angers (France) du 15 au 19 juin 2015. Chacune des sessions des groupes de travail techniques a été précédée d’un atelier préparatoire.

 On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ, du TC et des groupes de travail techniques dans les documents C/49/9 et C/50/9, intitulés “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité administratif et juridique”, et C/49/10 et C/50/10, intitulés “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN”.

 Un résumé des résultats obtenus par le CAJ, le TC et les groupes de travail techniques en 2015 figure à l’annexe III du présent document, sous‑programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV.

# III. Cours, séminaires, ateliers, missions[[1]](#footnote-2), contacts importants

## Activités individuelles

 Un rapport détaillé des activités menées par le Bureau entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 figure dans le document [C/49/3](http://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/fr/c_49/c_49_3.pdf) “Rapport sur les activités durant les neuf premiers mois de 2015”, aux paragraphes 14 à 67. Un résumé de ces activités est également reproduit à l’annexe III du présent document, sous‑programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV.

 L’annexe II du présent document contient une liste des missions menées par le Bureau en 2015.

 Les paragraphes qui suivent décrivent les activités organisées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015.

 Les 30 septembre et 1er octobre, à Angers (France), le Bureau a participé à une réunion du Conseil d’administration de l’OCVV et à un événement organisé pour célébrer le vingtième anniversaire de cet office.

 Le 2 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Marco Marzano de Marinis, secrétaire général de l’OMA, et de M. Etchevehere, membre du Conseil de l’OMA, afin d’examiner les éléments nouveaux concernant l’OMA et l’UPOV.

 Les 5 et 6 octobre, à Chisinau (République de Moldova), le Bureau a présenté des exposés lors d’un atelier sur la protection des obtentions végétales et la défense des droits d’obtenteur dans le cadre du programme TAIEX. Des participants de la République de Moldova, la Pologne, la Roumanie et la Suède ont assisté à cet atelier.

 Du 5 au 9 octobre, au siège de la FAO à Rome (Italie), le Bureau a participé à la sixième session de l’Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ci‑après dénommé “Traité international”).

 Les 7 et 8 octobre, à Ankara (Turquie), le Bureau a présenté des exposés sur la Convention UPOV à une mission d’experts du programme TAIEX concernant l’examen des demandes et l’octroi de droits d’obtenteur pour des obtentions végétales, et a échangé des données d’expérience au sujet des aspects juridiques de la Convention UPOV et de leur mise en œuvre.

 Le 8 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Hernán Nuñez Rocha, directeur exécutif de l’Institut équatorien de la propriété intellectuelle (Équateur), et débattu des possibilités d’activités conjointes en matière de renforcement des capacités dans ce pays.

 Le 8 octobre, à Genève, le Bureau a participé à une réunion électronique via l’Internet avec des représentants du Comité directeur du Projet mondial sur les semences (FAO, ISF, ISTA, OCDE et UPOV) pour examiner l’état d’avancement du projet. Une réunion électronique supplémentaire a eu lieu le 11 décembre.

 Le 9 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Lilyclaire Bellamy, directrice exécutive de l’Office jamaïcain de la propriété intellectuelle, pour discuter des dernières évolutions en Jamaïque.

 Le 9 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Alhaji Tejan‑Cole, conseiller juridique à l’AATF, avec lequel il s’est entretenu des faits nouveaux à l’AATF et à l’UPOV.

 Le 9 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Octavian Apostol, directeur général de l’AGEPI, Mme Svetlana Munteanu, directrice générale adjointe, et S.E. M. Victor Moraru, ambassadeur et représentant permanent de la République de Moldova. La délégation était accompagnée par Mme Virag Halgand, responsable du Département pour les pays en transition et les pays développés de l’OMPI. Le Bureau a rendu compte de sa récente participation à l’atelier sur la protection des obtentions végétales et la défense des droits d’obtenteur organisé en République de Moldova dans le cadre du programme TAIEX (voir paragraphe 37) et évoqué la coopération entre l’UPOV et la République de Moldova en matière de protection des obtentions végétales.

 Le 9 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Heather Clarke, directrice de l’enregistrement à l’Office des questions relatives aux sociétés et à la propriété intellectuelle (Barbade) pour s’entretenir des faits nouveaux à la Barbade.

 Le 9 octobre, à l’office des Nations Unies à Genève, le Bureau a participé à une conférence de presse avec des journalistes mexicains au cours de la tournée des médias en Suisse pour les journalistes mexicains organisée par le Département fédéral des affaires étrangères de Suisse, et il a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV.

 Du 11 au 13 octobre, à Vienne (Autriche), le Bureau a assisté à la réunion annuelle de l’ESA.

 Du 12 au 14 octobre, à Genève, le Bureau a mis en place le cours de formation sur les apports de données à la base de données PLUTO, en espagnol. Le cours a été suivi par des participants des pays suivants : Argentine, Bolivie (État plurinational de), Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay et Uruguay.

 Le 13 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Shahrinah Yusof Khan, directrice générale et directrice adjointe de l’enregistrement à l’Office de la propriété intellectuelle du Brunéi Darussalam (BruIPO) afin de débattre des faits nouveaux concernant l’UPOV et de la protection des obtentions végétales dans le pays.

 Le 15 octobre, à l’exposition universelle de Milan (Italie), le Bureau a donné une conférence lors du séminaire international de haut niveau sur le thème : “Les semences, une réponse aux défis alimentaires présents et futurs”, organisé par un organisme français, le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS) et la FAO.

 Le 15 octobre, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux séances de la réunion du Conseil des ADPIC qui l’intéressaient.

 Le 22 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de S.E. M. Modest Jonathan Mero, ambassadeur et représentant permanent de la République‑Unie de Tanzanie, et M. Patrick Ngwediagi, directeur de l’enregistrement à l’Office des droits d’obtenteur (République‑Unie de Tanzanie), qui ont déposé l’instrument d’adhésion de leur pays à la Convention UPOV; la République‑Unie de Tanzanie est ainsi devenue le soixante‑quatorzième membre de l’Union le 22 novembre 2015.

 Le 27 octobre, à Genève, en marge des sessions de l’UPOV, le Bureau a reçu la visite de la délégation des Émirats arabes unis afin de discuter d’une éventuelle activité à Dubaï en décembre 2015 (voir paragraphe 73).

 Le 30 octobre, au siège de l’OMPI et de l’UPOV, le Bureau a présenté un exposé intitulé “Application de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)” à l’intention d’étudiants suivant le cursus de l’édition 2015 de la maîtrise en droit de la propriété intellectuelle, organisée par l’OMPI et l’Université de Turin, en coopération avec le Centre international de formation de l’OIT. Ont assisté à cet exposé 38 participants des pays suivants : Albanie, Arabie saoudite, Australie, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Cambodge, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Équateur, États‑Unis d’Amérique, Éthiopie, Géorgie, Iran (République islamique d’), Italie, Jordanie, Maroc, Mexique, Oman, Ouzbékistan, Philippines, République arabe syrienne, Serbie, Sri Lanka et Thaïlande.

 Le 30 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Wéré Régine Gazaro, directrice du Département de la protection de la propriété industrielle de l’OAPI, avec laquelle il s’est entretenu des faits nouveaux à l’UPOV et l’OAPI.

 Le 30 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Shakeel Bhatti, secrétaire du Traité international, pour examiner la possibilité d’organiser un “Colloque sur les domaines d’interaction possibles entre le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (Traité international) et la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV)”, qui se tiendrait à Genève le 26 octobre 2016.

 Le 30 octobre, à Genève, le Bureau a eu une conférence téléphonique avec M. Milan Kondic de la Banque mondiale, pour discuter du projet *Enabling the Business of Agriculture (EBA)* de cet organisme.

 Du 3 au 5 novembre, à Dakar (Sénégal), le Bureau a participé à la “Conférence ministérielle africaine 2015 sur la propriété intellectuelle au service d’une Afrique émergente”, organisée par l’OMPI, en collaboration avec l’Office japonais des brevets, et en coopération avec l’Union africaine et le Gouvernement du Sénégal. Le Bureau a présenté un exposé sur la “Promotion des obtentions végétales pour renforcer la productivité de l’agriculture et la sécurité alimentaire” et participé à la table ronde sur la “Promotion de la recherche‑développement dans l’alimentation et l’agriculture”.

 Le 4 novembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Matthew Kenney, professeur à l’Université de commerce international et d’économie de Beijing (Chine) et donné des informations sur les droits d’obtenteur.

 Le 9 novembre, à Genève, le Bureau a participé à une table ronde dans le cadre d’un séminaire d’experts sur le droit des paysans aux semences et les droits de propriété intellectuelle, organisé par l’Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, avec le soutien du Gouvernement suisse et en collaboration avec l’État plurinational de Bolivie.

 Le 10 novembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Osman Göktürk, deuxième secrétaire de la mission permanente de Turquie, pour s’entretenir des faits nouveaux à l’UPOV relatifs à un éventuel système international de coopération.

 Les 11 et 12 novembre, à Alicante (Espagne), le Bureau a présenté des exposés sur l’UPOV et la Convention UPOV dans le cadre du “module intensif sur la protection des obtentions végétales” de la maîtrise en propriété intellectuelle de l’Université d’Alicante (Magister Lvcentinvs).

 Du 16 au 20 novembre, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), un “cours de formation des formateurs à l’intention des pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et les formes complémentaires de protection de la propriété intellectuelle” a été organisé par l’UPOV, en espagnol, en collaboration avec l’AECID, l’Office espagnol des variétés végétales (OEVV), l’OMPI et l’USPTO. Le cours a été suivi par 22 experts de 17 pays d’Amérique latine : Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay. Des conférences ont été données par des conférenciers internationaux originaires d’Argentine, de Bolivie (État plurinational de), du Canada, du Chili, de l’Union européenne (OCVV), du Mexique, des États‑Unis d’Amérique et de l’UPOV. Les participants ont été invités à suivre le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV avant le début de la formation.

 Du 16 au 18 novembre, à Lusaka (Zambie), le Bureau a assisté à la trente‑neuvième session du Conseil d’administration de l’ARIPO et à la quinzième session du Conseil des ministres de l’ARIPO.

 Les 18 et 19 novembre, à Goa (Inde), le Bureau a assisté à l’Asian Seed Congress 2015 et à la vingt et unième assemblée générale de l’APSA; il a rendu compte des faits nouveaux survenus à l’UPOV dans le groupe d’action relatif aux droits de propriété intellectuelle et à la biodiversité.

 Du 30 novembre au 3 décembre, à Hanoi (Viet Nam), le Bureau a participé à un cours de formation à l’examen DHS de la tomate, qui rassemblait des participants du Viet Nam, du Cambodge et de la République démocratique populaire lao.

 Du 30 novembre au 4 décembre, à Genève, un cours de formation des formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV a été organisé par l’UPOV, en français, en coopération avec l’OMPI et l’USPTO. Le cours a été suivi par 21 participants : 5 d’entre eux représentaient le Secrétariat de l’OAPI, 13 étaient les points focaux de l’OAPI dans ses États membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d’Ivoire, Guinée, Guinée‑Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal et Togo), deux venaient de France et un des États‑Unis d’Amérique. Les participants ont été invités à suivre le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV avant la formation.

 Les 2 et 3 décembre, à Angers (France), le Bureau a assisté à la dix‑neuvième réunion annuelle de l’OCVV et de ses offices d’examen.

 Le 5 décembre, à Bandar Seri Begawan (Brunéi Darussalam), le Bureau a participé à un atelier sur les avantages de la protection des obtentions végétales au titre de la Convention UPOV.

 Les 7 et 8 décembre, à Vientiane (République démocratique populaire lao), le Bureau a participé à un atelier sur la sensibilisation à la protection des obtentions végétales au titre de la Convention UPOV.

 Le 8 décembre, à Bonn (Allemagne), le Bureau a participé à un débat d’expert sur les semences et l’agriculture durable, organisé par l’Agence allemande de coopération internationale (GIZ).

 Le 10 décembre, à Phnom Penh (Cambodge), le Bureau a participé à un séminaire de haut niveau de sensibilisation à la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.

 Le 14 décembre, à Dubaï (Émirats arabes unis), le Bureau a participé à des consultations concernant la protection des obtentions végétales et l’adhésion à l’UPOV.

 Du 15 au 17 décembre, à Dubaï également, le Bureau a participé à l’“Atelier sur le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture et sur la préparation à l’adhésion à la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales”, organisé par le Ministère de l’environnement et de l’eau des Émirats arabes unis, en collaboration avec le Traité international, l’UPOV, l’ICARDA et l’ICBA.

 Le 17 décembre, à Genève, le Bureau a participé à une réunion électronique via Internet avec des représentants de CIOPORA, CropLife International et l’ISF afin d’examiner leurs propositions relatives à un éventuel système international de coopération.

## Cours d’enseignement à distance

 Une session du cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑305A intitulé “Administration des droits d’obtenteur” (partie A du cours DL‑305) en français, anglais et espagnol, a eu lieu du 16 février au 22 mars 2015.

 Une session du cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑305 intitulé “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL‑305A et DL‑305B en un seul cours) et une session du cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑305B intitulé “Examen DHS” (partie B du cours DL‑305) en français, anglais et espagnol, ont eu lieu du 20 avril au 24 mai 2015.

 Une session du cours d’enseignement à distance DL‑205 intitulé “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, en français, allemand, anglais et espagnol, a eu lieu du 10 octobre au 23 novembre 2015.

 Une répartition des étudiants inscrits aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 et DL‑305 figure dans l’annexe III, sous‑programme UV.3, indicateur d’exécution 4.a) “Participation aux cours d’enseignement à distance”.

# IV. Relations avec les États et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Afrique du Sud, Brésil, Chili, Colombie et Turquie.

 Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, aux membres suivants : Belgique, Canada, Chili, Kenya, Monténégro et République‑Unie de Tanzanie.

 Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à des membres potentiels de l’Union. À cet effet, le Bureau a eu des contacts avec l’organisation et les pays ci‑après : ARIPO, Barbade, Bosnie‑Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d’), Jamaïque, Kazakhstan, Libéria, Malaisie, Maurice, Myanmar, Rwanda et Zimbabwe.

 Le Bureau s’est entretenu avec des représentants d’organisations intergouvernementales afin de coordonner des activités ou de fournir des informations au sujet de l’UPOV. Il a participé à des réunions, ou en a organisé, avec l’ARIPO, le CGIAR, l’Union européenne (OCVV), la FAO, l’ISTA, le Traité international, l’OAPI, l’OCDE, l’ONU, l’OMPI, la Banque mondiale et l’OMC.

 Le Bureau a participé à des activités organisées par les associations professionnelles suivantes afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional : AFSTA, APSA, ASIPI, CIOPORA, CORAF, ESA, ISF, OMA et SAA.

# V. Publications

 Le Bureau a publié :

 a) deux numéros (nos 107 et 108) de la Gazette et Newsletter de l’UPOV “Plant Variety Protection” (Publication n° 438 de l’UPOV) en version électronique;

 b) 121 mises à jour de la base de données sur les obtentions végétales (PLUTO);

 c) une vidéo sur la protection des obtentions végétales en Uruguay, intitulée “*Use of Plant Variety Protection by the Faculty of Agronomy of the Universidad de la República of Uruguay*”;

 d) une vidéo sur la protection des obtentions végétales en Équateur;

e) quatorze documents adoptés par le Conseil à sa trente‑deuxième session extraordinaire, tenue le 27 mars 2015, et à sa quarante‑neuvième session ordinaire, tenue le 29 octobre 2015 :

TGP/5 Expérience et coopération en matière d’examen DHS (Révision de la section 3 “Questionnaire technique à remplir en relation avec une demande de certificat d’obtention végétale”, section 8 “Coopération en matière d’examen” et section 9 “Liste des espèces sur lesquelles des connaissances techniques pratiques ont été acquises ou pour lesquelles des principes directeurs d’examen nationaux ont été établis”)

TGP/9 Examen de la distinction (révision)

TGP/14 Glossaire des termes utilisés dans les documents de l’UPOV (révision de la section 2.4 “Caractères liés à la forme de l’apex ou de l’extrémité”)

TGP/0 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

UPOV/EXN/CAN Notes explicatives sur la déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)

UPOV/EXN/NUL Notes explicatives sur la nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)

UPOV/EXN/PRP Notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV (révision)

UPOV/INF/4 Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision)

UPOV/INF/6 Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)

UPOV/INF/12 Notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV (révision)

UPOV/INF/15 Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV (révision)

UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (révision)

UPOV/INF/22 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (révision)

UPOV/INF‑EXN Liste de documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

 Les principes directeurs d’examen ci‑après ont été adoptés par le TC à sa cinquante et unième session tenue du 23 au 25 mars 2015, et ils ont été, ou seront, publiés sur le site Web.

| \*\* | TWP | Document No. No. du document Dokument‑Nr. No del documento | English | Français | Deutsch | Español | Botanical name |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NEW TEST GUIDELINES / NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN / NEUE PRÜFUNGSRICHTILINIEN /NUEVAS DIRECTRICES DE EXAMEN |
| JP | TWO | TG/304/1 | Cosmos | Cosmos | Kosmee, Schmuckkörbchen | Mirasol, Cosmos | Cosmos Cav. |
| GB | TWO | TG/305/1 | Campanula, Bell Flower | Campanule | Glockenblume | Campánula | Campanula L. |
| NZ | TWF | TG/306/1 | Feijoa, Pineapple Guava, Guavasteen | Feijoa | Feijoa | Feijoa | Acca sellowiana (Berg) Burret |
| JP | TWO | TG/307/1 | China Aster, Annual Aster | Aster; Aster de Chine; Reine‑marguerite | Sommeraster | Aster de China | Callistephus chinensis (L.) Nees |
| MX | TWF | TG/308/1 | Pecan Nut | Noix de pécan | Pekan, Pekannuß | Nuez pecán, Pecan, Nogal pecanero | Carya illinoinensis (Wangenh.) K. Koch |
| JP | TWA | TG/309/1 | Adlay, Coix | Coix, Larme de Job | Coix, Tränengrass | Coix, Lágrimas de David o de Job | Coix lacryma‑jobi L. var. ma‑yuen (Rom. Caill.) Stapf, Coix ma‑yuen Roman. |
| ZA | TWO | TG/310/1 | Aloe | Aloès | Aloe | Aloe, Sabila | Aloe L. |
| FR | TWV | TG/311/1 | Cucurbita maxima X Cucurbita moschata | Cucurbita maxima X Cucurbita moschata | Cucurbita maxima X Cucurbita moschata | Cucurbita maxima X Cucurbita moschata | Cucurbita maxima Duch. x Cucurbita moschata Duch. |
| JP | TWA | TG/312/1 | Adzuki Bean; Azuki Red Bean; Chinese Red Bean | Haricot Adzuki | Adzukibohne | Judía adzuki | Vigna angularis (Willd.) Ohwi & H. Ohashi, Phaseolus angularis (Willd.) W. Wight |
| FR | TWV | TG/313/1 | Bottle Gourd; Calabash; Calabash Gourd; White‑flower Gourd | Calebasse; Gourde bouteille | Flaschenkürbis; Kalebasse | Acocote; Cajombre; Calabaza; Guiro amargo | Lagenaria siceraria (Molina) Standl., Lagenaria siceraria Standley, Lagenaria vulgaris Ser. |
| REVISIONS OF ADOPTED TEST GUIDELINES / RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / REVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS |
| NL | TWO | TG/25/9 | Carnation, Clove Pink, Pink, Sweet William  | Œillet | Nelke | Clavel | Dianthus L. |
| DE | TWO | TG/109/4 | Large‑flower Pelargonium; Regal Pelargonium; Crisped‑leaf Pelargonium | Pélargonium des fleuristes | Edelpelargonie; Zitronenduft‑Pelargonie | Geranio | Pelargonium grandiflorum (Andrews) Willd.; P. ×domesticum L. H. Bailey; P. crispum (P.J. Bergius) L’Hér. et P. crispum x P. ×domesticum |
| ES | TWA | TG/122/4 | Broomcorn, Durra, Feterita, Forage Sorghum, Grain sorghum, Great Millet, Kaffir‑corn, Milo, Shallu, Sorghum, Sweet sorghum;Chicken‑corn, Shattercane, Sordan, Sorghum x Sudan Grass, Sorghum‑sudangrass, Sudan grass | Gros mil, Sorgho; Sorgho menu, Sorgho x Sorgho du Soudan | Mohrenhirse; Mohrenhirse x Sudangras, Sudangrass | Daza, Sorgo, Sorgo forrajero; Pasto del Sudán, Pasto Sudán, Sorgo x Pasto del Sudán, Sudangrass  | Sorghum bicolor (L.) Moench; Sorghum ×drummondii (Steud.) Millsp. & Chase |
| ZA | TWF | TG/163/4 | Apple Rootstocks | Porte‑greffe de pommier | Apfel‑Unterlagen | Portainjertos de manzano | Malus Mill. |
| FR | TWV | TG/210/2 | Lentil | Lentille | Linse | Lenteja | Lens culinaris Medik. |
| PARTIAL REVISIONS OF ADOPTED TEST GUIDELINES / RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / TEILREVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES PARCIALES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS |
| NL | TWV | TG/12/9 Rev.2 | French Bean | Haricot | Gartenbohne  | Judía común, Alubia | Phaseolus vulgaris L. |
| NL | TWV | TG/55/7 Rev.3 | Spinach | Épinard | Spinat | Espinaca | Spinacia oleracea L. |
| ES | TWV | TG/61/7 Rev.2 | Cucumber, Gherkin | Concombre, Cornichon | Gurke | Pepino, Pepinillo | Cucumis sativus L. |
| NL/FR | TWV | TG/76/8 Rev. | Sweet Pepper, Hot Pepper, Paprika, Chili | Piment, Poivron | Paprika | Aji, Chile, Pimiento | Capsicum annuum L. |
| NL | TWO | TG/108/4 Rev. | Gladiolus | Glaïeul | Gladiole | Gladiolo | Gladiolus L. |
| ES | TWF | TG/201/1 Rev. | Mandarins (Citrus L. – Group 1) | Mandarinier (Citrus L. – Groupe 1) | Mandarinen (Citrus L. – Gruppe 1) | Mandarino (Citrus L. – Grupo 1) | Citrus L. – Gr. 1 |
|  | TWF | TG/201/2 Rev. | Oranges (Citrus L. – Group 2) | Oranger (Citrus L. – Groupe 2) | Orangen (Citrus L., Gruppe 2) | Naranjo (Citrus L. – Grupo 2) | Citrus L. – Gr. 2 |
|  | TWF | TG/201/3 Rev. | Lemons and Limes (Citrus L. – Group 3) | Limettier (Citronnier et) (Citrus L. – Groupe 3) | Zitronen und Limetten (Citrus L. – Gruppe 3) | Limón y Lima (Citrus L. – Grupo 3) | Citrus L. – Gr. 3 |
|  | TWF | TG/201/4 Rev. | Pummelo (Grapefruit and) (Citrus L. – Group 4) | Pomelo et Pamplemoussier (Citrus L. – Groupe 4) | Pampelmuse (Grapefruit und) (Zitrus – Gruppe 4) | Pomelo y Pummelo (Citrus L. – Grupo 4) | Citrus L. – Gr. 4 |
|  | TWF | TG/83/4 Rev. | Trifoliate Orange (Poncirus) (Citrus L. – Group 5) | ‑ | Dreiblättrige Orange (Poncirus) (Citrus L. – Gruppe 5) | Naranjo trifoliado (Poncirus) (Citrus L. – Grupo 5) | Poncirus (Citrus L. – Gr. 5) |
| FR | TWO | TG/263/1 Rev. | Buddleia, Butterfly‑bush | Buddleia, Arbre aux papillons | Buddleie, Schmetterlingsstrauch | Budleya, Mariposa | Buddleja L. |
| UA | TWV | TG/268/1 Rev. | Garden Sorrel | Grande oseille | Wiesensauerampfer | Acedera común | Rumex acetosa L. |
| JP | TWV | TG/282/1 Rev. | Shiitake | Shiitake | Pasaniapilz | Shiitake | Lentinula edodes (Berk.) Pegler |
| CORRECTION OF ADOPTED TEST GUIDELINES / CORRECTION DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / KORREKTUR ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / CORRECCIÓN DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS |
|  |  | TG/49/8 Corr. | Carrot | Carotte | Möhre | Zanahoria | Daucus carota L. |
|  |  | TG/61/7 Rev.2 Corr. (versions espagnole et française uniquement) | Cucumber, Gherkin | Concombre, Cornichon | Gurke | Pepino, Pepinillo | Cucumis sativus L. |

 *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

C/50/2

ANNEXE I

MEMBRES DE L’UNION

31 décembre 2015

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union vis‑à‑vis de la Convention et de ses divers actes, au 31 décembre 2014 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32.1) de l’Acte de 1978 et l’article 34.2) de l’Acte de 1991).

‑ Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961

‑ Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

‑ Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

‑ Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Afrique du Sud | ‑‑23 octobre 197819 mars 1991 | 7 octobre 19777 octobre 197721 juillet 1981‑ | 6 novembre 19776 novembre 19778 novembre 1981‑ |
| Albanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑15 septembre 2005 | ‑‑‑15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 11 juillet 196823 juillet 197612 mars 198625 juin 1998 | 10 août 196811 février 197712 avril 198625 juillet 1998 |
| Argentine | ‑‑‑‑ | ‑‑25 novembre 1994‑ | ‑‑25 décembre 1994‑ |
| Australie | ‑‑‑‑ | ‑‑1er février 198920 décembre 1999 | ‑‑1er mars 198920 janvier 2000 |
| Autriche | ‑‑‑‑ | ‑‑14 juin 19941er juin 2004 | ‑‑14 juillet 19941er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑9 novembre 2004 | ‑‑‑9 décembre 2004 |
| Bélarus | ‑‑‑‑ | ‑‑‑5 décembre 2002 | ‑‑‑5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 5 novembre 19765 novembre 1976‑‑ | 5 décembre 197611 février 1977‑‑ |
| Bolivie (État plurinational de) | ‑‑‑‑ | ‑‑21 avril 1999‑ | ‑‑21 mai 1999‑ |
| Brésil | ‑‑‑‑ | ‑‑23 avril 1999‑ | ‑‑23 mai 1999‑ |
| Bulgarie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 mars 1998 | ‑‑‑24 avril 1998 |
| Canada | ‑‑31 octobre 19799 mars 1992 | ‑‑4 février 199119 juin 2015 | ‑‑4 mars 199119 juillet 2015 |
| Chili | ‑‑‑‑ | ‑‑5 décembre 1995‑ | ‑‑5 janvier 1996‑ |
| Chine | ‑‑‑‑ | ‑‑23 mars 1999‑ | ‑‑23 avril 1999‑ |
| Colombie | ‑‑‑‑ | ‑‑13 août 1996‑ | ‑‑13 septembre 1996‑ |
| Costa Rica | ‑‑‑‑ | ‑‑‑12 décembre 2008 | ‑‑‑12 janvier 2009 |
| Croatie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑1er août 2001 | ‑‑‑1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 6 septembre 19688 février 19748 octobre 198126 avril 1996 | 6 octobre 196811 février 19778 novembre 198124 avril 1998 |
| Équateur | ‑‑‑‑ | ‑‑8 juillet 1997‑ | ‑‑8 août 1997‑ |
| Espagne | ‑‑‑19 mars 1991 | 18 avril 198018 avril 1980‑18 juin 2007 | 18 mai 198018 mai 1980‑18 juillet 2007 |
| Estonie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 août 2000 | ‑‑‑24 septembre 2000 |
| États‑Unis d’Amérique | ‑‑23 octobre 197825 octobre 1991 | ‑‑12 novembre 198022 janvier 1999 | ‑‑8 novembre 198122 février 1999 |
| Ex‑République yougoslave de Macédoine | ‑‑‑ | ‑‑‑4 avril 2011 | ‑‑‑4 mai 2011 |
| Fédération de Russie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 mars 1998 | ‑‑‑24 avril 1998 |
| Finlande | ‑‑‑‑ | ‑‑16 mars 199320 juin 2001 | ‑‑16 avril 199320 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 3 septembre 197122 janvier 197517 février 198327 avril 2012 | 3 octobre 197111 février 197717 mars 198327 mai 2012 |
| Géorgie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 octobre 2008 | ‑‑‑29 novembre 2008 |
| Hongrie | ‑‑‑‑ | ‑‑16 mars 19831er décembre 2002 | ‑‑16 avril 19831er janvier 2003 |
| Irlande | ‑‑27 septembre 197921 février 1992 | ‑‑19 mai 19818 décembre 2011 | ‑‑8 novembre 19818 janvier 2012 |
| Islande | ‑‑‑‑ | ‑‑‑3 avril 2006 | ‑‑‑3 mai 2006 |
| Israël | ‑‑‑23 octobre 1991 | 12 novembre 197912 novembre 197912 avril 19843 juin 1996 | 12 décembre 197912 décembre 197912 mai 198424 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 1er juin 19771er juin 197728 avril 1986‑ | 1er juillet 19771er juillet 197728 mai 1986‑ |
| Japon | ‑‑17 octobre 1979‑ | ‑‑3 août 198224 novembre 1998 | ‑‑3 septembre 198224 décembre 1998 |
| Jordanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 septembre 2004 | ‑‑‑24 octobre 2004 |
| Kenya | ‑‑‑‑ | ‑‑13 avril 1999‑ | ‑‑13 mai 1999‑ |
| Kirghizistan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑26 mai 2000 | ‑‑‑26 juin 2000 |
| Lettonie | ‑‑‑‑ | ‑‑30 juillet 2002 | ‑‑‑30 août 2002 |
| Lituanie | ‑‑‑‑ | ‑‑10 novembre 2003 | ‑‑‑10 décembre 2003 |
| Maroc | ‑‑‑‑ | ‑‑8 septembre 2006 | ‑‑‑8 octobre 2006 |
| Mexique | ‑‑25 juillet 1979‑ | ‑‑9 juillet 1997‑ | ‑‑9 août 1997‑ |
| Monténégro | ‑‑‑‑ | –‑‑24 août 2015 | ‑‑‑24 septembre 2015 |
| Nicaragua | ‑‑‑ | ‑‑6 août 2001 ‑ | ‑‑6 septembre 2001‑ |
| Norvège | ‑‑‑‑ | ‑‑13 août 1993‑ | ‑‑13 septembre 1993‑ |
| Nouvelle‑Zélande | ‑‑25 juillet 197919 décembre 1991 | ‑‑3 novembre 1980‑ | ‑‑8 novembre 1981‑ |
| Oman | ‑‑‑‑ | ‑‑‑22 octobre 2009 | ‑‑‑22 novembre 2009 |
| Organisation africaine de la propriété intellectuelle | ‑‑‑‑ | ‑‑‑10 juin 2014 | ‑‑‑10 juillet 2014 |
| Ouzbékistan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑14 octobre 2004 | ‑‑‑14 novembre 2004 |
| Panama | ‑‑‑‑ | ‑‑23 avril 199922 octobre 2012 | ‑‑23 mai 199922 novembre 2012 |
| Paraguay | ‑‑‑‑ | ‑‑8 janvier 1997‑ | ‑‑8 février 1997‑ |
| Pays‑Bas | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 8 août 196712 janvier 19772 août 198414 octobre 1996 | 10 août 196811 février 19772 septembre 198424 avril 1998 |
| Pérou | ‑‑‑‑ | ‑‑‑8 juillet 2011 | ‑‑‑8 août 2011 |
| Pologne | ‑‑‑‑ | ‑‑11 octobre 198915 juillet 2003 | ‑‑11 novembre 198915 août 2003 |
| Portugal | ‑‑‑‑ | ‑‑14 septembre 1995‑ | ‑‑14 octobre 1995‑ |
| République de Corée | ‑‑‑‑ | ‑‑‑7 décembre 2001 | ‑‑‑7 janvier 2002 |
| République de Moldova | ‑‑‑‑ | ‑‑‑28 septembre 1998 | ‑‑‑28 octobre 1998 |
| République dominicaine | ‑‑‑‑ | ‑‑‑16 mai 2007 | ‑‑‑16 juin 2007 |
| République tchèque[[2]](#footnote-3) | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 octobre 2002 | ‑‑1er janvier 199324 novembre 2002 |
| République‑Unie de Tanzanie | ‑‑‑‑ | –‑‑22 octobre 2015 | ‑‑‑22 novembre 2015 |
| Roumanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑16 février 2001 | ‑‑‑16 mars 2001 |
| Royaume‑Uni | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 17 septembre 19651er juillet 198024 août 19833 décembre 1998 | 10 août 196831 juillet 198024 septembre 19833 janvier 1999 |
| Serbie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑5 décembre 2012 | ‑‑‑5 janvier 2013 |
| Singapour | ‑‑‑‑ | ‑‑‑30 juin 2004 | ‑‑‑30 juillet 2004 |
| Slovaquie1 | ‑‑‑‑ | ‑‑‑12 mai 2009 | ‑‑1er janvier 199312 juin 2009 |
| Slovénie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 juin 1999 | ‑‑‑29 juillet 1999 |
| Suède | ‑11 janvier 19736 décembre 197817 décembre 1991 | 17 novembre 197111 janvier 19731er décembre 198218 décembre 1997 | 17 décembre 197111 février 19771er janvier 198324 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 10 juin 197710 juin 197717 juin 19811eraoût 2008 | 10 juillet 197710 juillet 19778 novembre 19811erseptembre 2008 |
| Trinité‑et‑Tobago | ‑‑‑‑ | ‑‑30 décembre 1997‑ | ‑‑30 janvier 1998‑ |
| Tunisie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑31 juillet 2003 | ‑‑‑31 août 2003 |
| Turquie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑18 octobre 2007 | ‑‑‑18 novembre 2007 |
| Ukraine | ‑‑‑‑ | ‑‑3 octobre 199519 décembre 2006 | ‑‑3 novembre 199519 janvier 2007 |
| Union européenne | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 juin 2005 | ‑‑‑29 juillet 2005 |
| Uruguay | ‑‑‑‑ | ‑‑13 octobre 1994‑ | ‑‑13 novembre 1994‑ |
| Viet Nam | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 novembre 2006 | ‑‑‑24 décembre 2006 |

Total : 74 membres

[L’annexe II suit]

C/50/2

ANNEXE II

LISTE DES MISSIONS\* EN 2015

| **Mission** | **Lieu** | **Mois** | **Fonctionnaire** |
| --- | --- | --- | --- |
| Quinzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture | Rome (Italie) | Janvier | Button, Koide |
| Réunion du Groupe de travail technique sur les systèmes des semences de l’OCDE pour la certification variétale des semences destinées au commerce international | Paris (France) | Janvier | Taveira |
| Visite d’étude pour le Comité des affaires constitutionnelles, juridiques et parlementaires du Ghana dans le contexte des procédures législatives du Ghana et de sa procédure d’adhésion à la Convention UPOV | Amsterdam (Pays‑Bas) | Janvier | Huerta |
| Atelier international sur la promotion de partenariats publics/privés pour la présélection | Montpellier (France) | Février | Huerta |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) | Février | Huerta |
| Édition 2015 du congrès annuel de l’AFSTA et atelier pré‑congrès de l’ISTA, l’OCDE et l’UPOV | Victoria Falls (Zimbabwe) | Mars | Rivoire |
| Deuxième réunion du Comité technique ad hoc sur l’utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ACSU) | Rome (Italie) | Mars | Button, Koide |
| Conseil d’administration de l’OCVV | Angers (France) | Mars | Button |
| Séminaire de l’ASIPI sur la propriété intellectuelle et l’agriculture  | Asunción (Paraguay) | Mars | Lavignolle (Argentine) |
| Comité des obtenteurs de l’ISF | Lausanne (Suisse) | Mars | Button |
| Cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux | Genève (Suisse) | Mars | Huerta, Rivoire |
| Atelier sous régional conjoint OMPI UE/CARIFORUM sur les produits et les marques liés à des indications géographiques ou des appellations d’origine | Bridgetown (Barbade) | Mars | Aching (Trinité‑et‑Tobago) |
| Visite d’étude de fonctionnaires de l’OAPI à l’Office suisse de la protection des obtentions végétales | Berne (Suisse) | Mars | Rivoire |
| Séminaire de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles : expériences régionales, nationales et locales | Genève (Suisse) | Mars | Koide |
| Programme de maîtrise en sélection végétale de l’*Institut Polytechnique LaSalle*  | Beauvais (France) | Avril | Rivoire |
| Atelier sur les droits d’obtenteur et les droits de propriété intellectuelle sur les végétaux – Application en Turquie et dans le monde (principalement dans l’Union européenne) | Antalya (Turquie) | Avril | Koide |
| Exposé sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV à l’*Instituto Pensar Agropecuaria* | Brasilia (Brésil) | Avril | Taveira |
| UPOV/Naktuinbouw/MEA : Cours de formation sur la protection des obtentions végétales | Arusha (République‑Unie de Tanzanie) | Avril | Button, Rivoire |
| Cours national de formation pour experts DHS | San Fernando de Henares, Madrid (Espagne) | Avril | Taveira |
| Assemblée générale annuelle de la CIOPORA | Hambourg (Allemagne) | Avril | Button |
| Atelier de l’APSA sur les droits de propriété intellectuelle | Bangkok (Thaïlande) | Mai | Button, Koide |
| Lancement de l’indice mondial de la sécurité alimentaire mis au point par DuPont/The Economist Intelligence Unit et débat sur le thème “Alimentation et agriculture : des innovations rurales et urbaines pour relever le défi de la sécurité alimentaire” | Exposition universelle de Milan (Italie) | Mai | Rivoire |
| Congrès mondial 2015 de l’ISF sur les semences | Cracovie (Pologne) | Mai | Button |
| Cours de formation sur le thème “Protection des obtentions végétales et examen DHS” organisé par la KOICA et le KSVS | Gimcheon (République de Corée) | Juin | Koide |
| Réunion annuelle sur les systèmes de semences de l’OCDE et Forum 2015 de l’OCDE sur le thème “Investir dans l’avenir : société, durabilité, prospérité” | Paris (France) | Juin | Button, Taveira |
| Réunion de l’équipe d’experts de l’OMPI chargée de la norme XML4IP  | Genève (Suisse) | Juin | Rivoire, Madhour |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) | Juin | Huerta |
| *Jornada de la Protección de las Variedades Vegetales y otros Derechos de Propiedad Industrial en el Desarrollo de la Agricultura* | Madrid (Espagne) | Juin | Huerta |
| Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV/49) et atelier préparatoire | Angers (France) | Juin | Rivoire, Oertel |
| Dix‑huitième cours international sur la protection des obtentions végétales (Naktuinbouw) | Wageningue (Pays‑Bas) | Juin | Huerta, Koide, Besse |
| Cours de formation intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par la JICA | Tsukuba (Japon) | Juin | Button |
| Colloque organisé par l’OMPI et l’OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle | Genève (Suisse) | Juin | Button |
| Séminaire de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles : les dimensions régionale et internationale | Genève (Suisse) | Juin | Taveira |
| Cours d’été sur la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et l’UNIGE | Genève (Suisse) | Juin | Huerta |
| Réunion du comité d’experts de l’ARIPOConseil d’administration de l’ARIPOConférence diplomatique de l’ARIPO pour l’adoption du projet de Protocole pour la protection des obtentions végétales (droits d’obtenteur) | Arusha (République‑Unie de Tanzanie) | Juin‑juillet | Button, Huerta, Rivoire |
| Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC/33) et atelier préparatoire | Natal (Brésil) | Juin | Koide, Taveira |
| Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA/44) et atelier préparatoire | Obihiro (Japon) | Juillet | Taveira, Oertel |
| Sixième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et l’Université de technologie du Queensland (QUT) | Brisbane (Australie) | Juillet | Waterhouse (Australie) |
| Conférence intitulée “Le changement climatique et la sécurité alimentaire : défis pour la santé et la sélection des plantes, et pour les ressources génétiques” | Exposition universelle de Milan (Italie) | Juillet | Button |
| Séminaire national d’information et de sensibilisation sur la protection des obtentions végétales organisé par l’OAPI | Buéa (Cameroun) | Juillet | Rivoire |
| Ateliers du CORAF pour le comité régional des semences ECOWAS‑UEMOA‑CILSS (COASem & CRSU) et l’Alliance pour une industrie semencière en Afrique de l’Ouest (ASIWA) | Abidjan (Côte d’Ivoire) | Août | Rivoire |
| Congrès bolivien sur les semences | Santa Cruz de la Sierra (État plurinational de Bolivie) | Août | Taveira |
| Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF/46) et atelier préparatoire | Mpumalanga (Afrique du Sud) | Août | Taveira, Oertel |
| Huitième réunion annuelle du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP)Colloque sur la protection des obtentions végétales organisé par le KSVS et intitulé “Procédure de demande émanant de pays étrangers” | Séoul (République de Corée) | Septembre | Button, Koide |
| Cours international de formation sur la protection des obtentions végétales et l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) selon la Convention UPOV | Texcoco (Mexique) | Septembre | Taveira |
| Troisième réunion de la plateforme pour le développement conjoint et le transfert de technologies (siège de la FAO) | Rome (Italie) | Septembre | Button |
| Cinquième congrès des semences des Amériques organisé par la SAA | Cancún (Mexique) | Septembre | Taveira |
| Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO/48) et atelier préparatoire | Cambridge (Royaume‑Uni) | Septembre | Button, Taveira, Oertel |
| “International Geneva Food Talks” | Exposition universelle de Milan (Italie) | Septembre | Huerta |
| Conseil d’administration de l’OCVV (vingtième anniversaire) | Angers (France) | Septembre‑octobre | Gurry, Button |
| Atelier sur la protection des obtentions végétales et la défense des droits d’obtenteur dans le cadre du programme TAIEX | Chisinau (République de Moldova) | Octobre | Button, Huerta |
| Sixième session de l’Organe directeur du Traité international  | Rome (Italie) | Octobre | Button, Koide |
| Mission d’experts du programme TAIEX concernant l’examen des demandes et l’octroi de droits d’obtenteur pour des obtentions végétales et échange de données d’expérience au sujet des aspects juridiques de la Convention UPOV et de leur mise en œuvre  | Ankara (Turquie) | Octobre | Huerta |
| Réunion annuelle de l’ESA | Vienne (Autriche) | Octobre | Button |
| Séminaire international de haut niveau sur les semences | Exposition universelle de Milan (Italie) | Octobre | Button |
| Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC) | Genève (Suisse) | Octobre | Huerta |
| Maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisée par l’OMPI et l’Université de Turin en coopération avec le CIF‑OIT | Genève (Suisse) | Octobre | Huerta, Taveira |
| Conférence ministérielle africaine 2015 de l’OMPI sur la propriété intellectuelle au service d’une Afrique émergente | Dakar (Sénégal) | Novembre | Button, Rivoire |
| Séminaire d’experts sur “le droit des paysans aux semences et les droits de propriété intellectuelle” | Genève (Suisse) | Novembre | Button |
| Module intensif sur la protection des obtentions végétales de la maîtrise en propriété intellectuelle (Magister Lvcentinvs) de l’Université d’Alicante  | Alicante (Espagne) | Novembre | Huerta |
| Cours de formation des formateurs à l’intention des pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et les formes complémentaires de protection de la propriété intellectuelle | Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) | Novembre | Huerta, Taveira |
| Trente‑neuvième session du Conseil d’administration de l’ARIPO et quinzième session du Conseil des ministres de l’ARIPO | Lusaka (Zambie) | Novembre | Rivoire |
| Asian Seed Congress et vingt et unième assemblée générale de l’APSA | Goa (Inde) | Novembre | Koide |
| Cours de formation à l’examen DHS de la tomate | Hanoi (Viet Nam) | Novembre‑décembre | Koide |
| Dix‑neuvième réunion annuelle entre l’OCVV et ses offices d’examen | Angers (France) | Décembre | Taveira |
| Atelier sur les avantages de la protection des obtentions végétales au titre de la Convention UPOV | Bandar Seri Begawan (Brunéi Darussalam) | Décembre  | Button, Koide |
| Atelier sur la sensibilisation à la protection des obtentions végétales au titre de la Convention UPOV | Vientiane (République démocratique populaire lao) | Décembre | Button, Koide |
| Débat d’expert sur le thème “Semences et agriculture durable”, locaux du GIZ  | Bonn (Allemagne) | Décembre | Huerta |
| Séminaire de haut niveau de sensibilisation à la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV | Phnom Penh (Cambodge) | Décembre | Button, Koide |
| Consultations et atelier sur le Traité international, et préparation à l’adhésion à la Convention UPOV | Dubaï (Émirats arabes unis) | Décembre | Huerta |

[L’annexe III suit]

C/50/2

ANNEXE III

TABLEAU DES RÉSULTATS ET INDICATEURS D’EXÉCUTION POUR 2015

Table des matières

INTRODUCTION 3

Sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales 4

Objectifs : 4

Résultats escomptés 4

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 4

1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif 4

a) Participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif 4

2. Coordination, suivi et évaluation de l’exécution du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 4

a) Mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 4

3. Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 4

a) Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 conformément aux dispositions du “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV” 4

4. Politique du Conseil 4

a) recommandations formulées par le Comité consultatif; 4

4. Politique du Conseil (suite) 6

b) Décisions adoptées par le Conseil 6

c) Adoption des documents et notes d’information par le Conseil 6

Sous‑programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV 7

Objectifs : 7

Résultats escomptés 7

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 7

1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application 7

Collection de l’UPOV : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 7

a) Adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV 7

b) Publication de la Gazette et Newsletter de l’UPOV 8

c) Incorporation de la législation des membres de l’Union dans la base de données UPOV Lex 8

Base de données UPOV Lex : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 8

d) Participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOV 8

2. Orientations au sujet de l’examen des variétés 9

a) Adoption de documents TGP et de matériels d’information nouveaux ou révisés 9

b) Adoption de principes directeurs d’examen nouveaux ou révisés 9

Principes directeurs d’examen : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 9

3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur 10

Base de données GENIE : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 10

a) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union ont une expérience concrète 11

b) Genres et espèces végétaux au sujet desquels les membres de l’Union coopèrent en matière d’examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE 11

‑ Coopération générale 11

– Nombre d’accords bilatéraux et régionaux spécifiques sur la protection des obtentions végétales 11

c) Participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen 11

Base de données PLUTO : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 13

d) Qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes 13

e) Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges figurant dans le document UPOV/INF/16 “Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges” 13

4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV 14

a) Participation aux travaux du Comité administratif et juridique 14

b) Participation aux travaux du Comité technique 14

c) Participation aux sessions des groupes de travail techniques 14

d) Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques 14

e) Présentation des mesures visant à améliorer l’efficacité du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoires 14

5. Documents et matériels de l’UPOV dans des langues supplémentaires 14

a) Mise à disposition de documents et de matériels de l’UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l’UPOV (français, anglais, allemand et espagnol). 14

6. Facilitation du dépôt de demandes de protection de droits d’obtenteur 15

a) Nombre de demandes de protection d’obtentions végétales 15

b) Nombre de titres octroyés 15

c) Nombre de titres en vigueur 15

d) Nombre de genres ou espèces protégés par des membres de l’Union 15

e) Nombre de genres ou espèces dont des variétés sont protégées 15

f) Utilisation par les membres de l’Union de renvois normalisés dans les formulaires de demande 15

g) Projet de formulaire de demande électronique de l’UPOV 15

7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.) 16

a) Informations destinées aux parties prenantes sur le site Web de l’UPOV 16

Sous‑programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV 17

Objectifs : 17

Résultats escomptés 17

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 17

1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV 17

a) Publications sur le rôle du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales, y compris des documents sur le site Web 17

b) Fourniture aux États et aux organisations d’informations sur les activités de l’UPOV 17

c) États et organisations ayant contacté le Bureau de l’UPOV pour obtenir de l’aide en matière d’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales 17

d) États et organisations ayant entamé auprès du Conseil de l’UPOV la procédure pour devenir membre de l’Union 17

e) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l’UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV 18

2. Assistance en vue de l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 21

a) États et organisations ayant reçu des commentaires sur leurs lois 21

b) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l’UPOV 21

c) Réunions avec des responsables gouvernementaux 21

3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 21

a) États ayant adhéré à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l’ayant ratifié 21

b) États et organisations devenus membres de l’Union 21

4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV 21

a) Participation aux cours d’enseignement à distance 21

b) Participation d’États et d’organisations ayant le statut d’observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants 24

c) Participation aux activités de l’UPOV 24

d) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV 24

e) Formation dispensée par des formateurs de l’UPOV au cours d’activités n’ayant pas été organisées par l’UPOV 24

f) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs 24

Sous‑programme UV.4 : Relations extérieures 25

Objectifs : 25

Résultats escomptés 25

Résultats obtenus : indicateurs d’exécution 25

1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV 25

a) Mise à disposition sur le site Web de l’UPOV d’informations et de matériels à l’intention du grand public 25

b) Consultations du site Web 25

Consultation du site Web dans le monde 25

2. Fourniture d’informations à d’autres organisations 26

Participation à des réunions ou à des activités en collaboration avec des organisations compétentes 26

### INTRODUCTION

1. Le présent rapport récapitule les résultats obtenus en 2015. Il suit la structure du programme et budget pour 2014‑2015 (document C/47/4 Rev.) adopté par le Conseil à sa quarante‑septième session ordinaire, tenue à Genève le 24 octobre 2013.

2. Le rapport contient un bref résumé des progrès accomplis dans le sens de la réalisation des objectifs fixés au niveau des sous‑programmes, suivi de tableaux des résultats récapitulant les objectifs, les résultats escomptés et les indicateurs d’exécution.

### Sous‑programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales

Les sessions du Conseil et du Comité consultatif ont fourni la base de l’élaboration, de la gestion et de la coordination des activités dans le cadre du programme général de l’UPOV.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Orientations politiques et gestion à l’échelon exécutif.
* Planification, mise en œuvre et évaluation du programme et budget.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| 1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif | a) Participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif*Conseil**Trente‑deuxième session extraordinaire*95 participants représentant 45 membres de l’Union, 3 États ayant le statut d’observateur et 7 organisations ayant le statut d’observateur*Quarante‑neuvième session ordinaire :*102 participants représentant 46 membres de l’Union, 4 États ayant le statut d’observateur et 5 organisations ayant le statut d’observateur*Comité consultatif**Quatre‑vingt‑neuvième session*84 participants représentant 46 membres de l’Union*Quatre‑vingt‑dixième session*89 participants représentant 46 membres de l’Union |

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Coordination, suivi et évaluation de l’exécution du programme et budget pour l’exercice biennal 2014‑2015 | a) Mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l’exercice biennal 2014‑2015Voir le document C/50/12 “Rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal 2014‑2015” |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 | a) Élaboration et adoption du programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 conformément aux dispositions du “Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV”Le programme et budget pour l’exercice biennal 2016‑2017 a été adopté par le Conseil à sa quarante‑neuvième session ordinaire tenue le 29 octobre 2015 (voir le document C/49/4 Rev.) |

|  |  |
| --- | --- |
| 4. Politique du Conseil | a) recommandations formulées par le Comité consultatif;Le Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑neuvième session tenue à Genève le 27 mars 2015 :* est convenu d’inviter la Division de la supervision interne de l’OMPI à présenter un exposé sur ses activités à la quatre‑vingt‑dixième session et d’examiner la possibilité de prévoir un audit interne de l’UPOV en 2016‑2017;
* a souscrit à l’étude sur la stratégie de l’UPOV en matière de formation et d’assistance et a approuvé l’utilisation prévue du Fonds spécial pour des projets à des fins de formation dans le contexte de la stratégie de formation et d’assistance de l’UPOV;
* est convenu de la structure et du contenu qui devraient constituer le point de départ de l’élaboration du projet de programme et budget de l’Union pour l’exercice biennal 2016‑2017, sous réserve d’un examen des recettes provenant des intérêts;
* est convenu que le Bureau de l’Union devra élaborer un document contenant de plus amples informations sur la nécessité d’établir un système international de coopération, en fournissant une analyse de conjoncture et une estimation des coûts;
 |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| *4. Politique du Conseil* (suite) | * est convenu d’examiner à sa quatre‑vingt‑dixième session les propositions relatives à une politique en matière de documents et les communications fournies par les observateurs à cet égard;
* est convenu d’examiner les questions figurant au programme des sessions de l’UPOV sous le titre “Élaboration du calendrier des réunions” à sa quatre‑vingt‑dixième session.

Le Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑dixième session tenue à Genève le 28 octobre 2015 et dans la matinée du 29 octobre 2015 :* a approuvé les démarches concernant la procédure à suivre pour nommer le vérificateur externe des comptes de l’UPOV pour les exercices financiers de 2018 à 2023;
* est convenu d’inviter le Bureau de l’Union à présenter des propositions pour le financement des engagements au titre de l’AMCS et la maîtrise des dépenses connexes, à sa quatre‑vingt‑onzième session qui se tiendra à Genève en mars 2016;
* est convenu que tout fait nouveau relatif au groupe de travail du Réseau Finances et Budget du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies et toute mesure examinée par l’OMPI en rapport avec le financement des prestations à long terme dues au personnel soient soumises au Comité consultatif pour examen à sa quatre‑vingt‑onzième session;
* est convenu que le solde du Fonds spécial pour des projets à la fin de 2015 soit utilisé en 2016 pour des activités menées dans le contexte de la stratégie en matière de formation et d’assistance de l’UPOV;
* est convenu de demander à la Division de la supervision interne de l’OMPI (DSI) de procéder à une évaluation en 2016‑2017 du programme des activités de l’UPOV;
* est convenu d’inviter I3PM à être présent lors de l’examen de la partie pertinente du point du programme portant sur les observateurs pour sa quatre‑vingt‑douzième session en octobre 2016, afin de lui donner la possibilité d’expliquer de quelle façon ses statuts déterminent sa “compétence dans des domaines ayant un lien direct avec des questions régies par la Convention UPOV”;
* a approuvé les propositions relatives à la traduction des documents de session de l’UPOV, des comptes rendus des sessions des organes de l’UPOV et des observations écrites;
* a demandé au Bureau de l’Union de présenter une proposition visant à l’élaboration d’une version actualisée de l’étude d’impact pour examen à sa quatre‑vingt‑douzième session;
* est convenu que le nouveau logo de l’UPOV devra être présenté au Conseil de l’UPOV à sa cinquantième session ordinaire et publié sur le site Web de l’UPOV parallèlement à la cinquantième session ordinaire du Conseil, de même que l’adoption des rubriques du site Web de l’UPOV à l’intention des parties prenantes;
* est convenu que tous les membres de l’Union doivent avoir la possibilité de participer à l’élaboration de la deuxième version du prototype de formulaire de dépôt électronique des demandes (PV2), que certains points devraient être réglés avant le lancement de ce formulaire, et d’examiner la possibilité de mettre en œuvre un système opérationnel;
* est convenu que des informations supplémentaires, y compris des informations statistiques, et une analyse juridique sont nécessaires à l’égard d’un éventuel système international de coopération et est convenu de demander au Bureau de l’Union d’élaborer un document contenant un projet de mandat pour un éventuel groupe de travail (ISC‑WG) afin d’examiner les questions relatives à un éventuel système international de coopération, qui serait étudié par le Comité consultatif à sa quatre‑vingt onzième session; ce document présenterait également les questions supplémentaires que les membres de l’Union ont transmises par écrit;
* est convenu d’inviter le secrétaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture à faire une présentation à sa quatre‑vingt‑onzième session sur les éventuels domaines d’interaction entre le Traité international et la Convention UPOV. Le Comité consultatif est également convenu que les membres de l’Union devraient être invités à formuler des commentaires sur les domaines d’interaction identifiés par le traité international et à proposer tout autre domaine d’interaction. Le Comité consultatif est convenu que ces informations seront recueillies par le Bureau de l’Union en vue de leur examen à la quatre‑vingt‑onzième session, conjointement à la présentation du secrétaire du Traité international.
* a demandé au Bureau de l’Union d’élaborer un document contenant des options et les conséquences que pourrait avoir la tenue, une seule fois par an, des sessions des organes se réunissant à Genève successivement.
 |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| 4. Politique du Conseil (suite) | b) Décisions adoptées par le ConseilSur la base des recommandations du Comité consultatif, le Conseil, à sa trente‑deuxième session extraordinaire, tenue à Genève le 27 mars 2015, a décidé :* de prolonger le mandat du Secrétaire général adjoint du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2018;
* de rendre une décision positive quant à la conformité du “Projet de dispositions du titre IV ‘Obtentions végétales’ de la loi n° 82 de 2002 relative à la protection des droits de propriété intellectuelle” (projet de loi) de l’Égypte avec l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, ce qui permettra à l’Égypte, une fois que le projet de loi aura été adopté sans changement et que la loi sera entrée en vigueur, de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991;
* de réviser la réponse à la question fréquemment posée “Puis‑je obtenir une protection dans plusieurs pays à la fois en ne déposant qu’une seule demande?”;
* de réviser le calendrier des réunions pour 2015.

À sa quarante‑neuvième session ordinaire, tenue à Genève le 29 octobre 2015, le Conseil* a décidé de recommander à la République islamique d’Iran les dispositions supplémentaires et les modifications signalées dans la “Loi de 2003 sur l’enregistrement des obtentions végétales et le contrôle et la certification des semences et des plantes”, comme indiqué dans le document C(Extr.)/32/8, et de recommander que, dès que ces dispositions supplémentaires et ces modifications auront été incorporées dans la loi, la loi ainsi modifiée soit soumise au Conseil pour examen, conformément à l’article 34.3) de l’Acte de 1991; et a demandé au Bureau de l’Union d’offrir son concours au Gouvernement de la République islamique d’Iran, à la première occasion, pour la rédaction des dispositions supplémentaires et des modifications nécessaires à la loi;
* a approuvé le projet de programme et budget de l’Union pour l’exercice biennal 2016‑2017;
* a approuvé les états financiers pour 2014;
* a révisé et approuvé le calendrier des réunions pour 2016;
* a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquante‑deuxième session ordinaire du Conseil, en 2018 :

– M. Luis Salaices Sánchez (Espagne), président du Conseil;– M. Raimundo Lavignolle (Argentine), vice‑président du Conseil. |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | c) Adoption des documents et notes d’information par le ConseilIl est rendu compte de l’adoption des matériels d’information par le Conseil dans le sous‑programme UV.2. |

### Sous‑programme UV.2 : Services fournis à l’Union en vue d’augmenter l’efficacité du système de l’UPOV

La principale priorité pour l’exercice biennal 2014‑2015 restait de soutenir les membres de l’Union dans la mise en œuvre de leur système de protection des obtentions végétales. Le système de l’UPOV a continué de croître eu égard au nombre de membres de l’Union, de demandes, de titres octroyés et de titres en vigueur. Parmi les membres de l’Union, le nombre de genres et espèces pour lesquels la protection de variétés était demandée était estimé à plus de 3500. Ces évolutions démontrent pourquoi la coopération entre les membres de l’Union représente un avantage essentiel découlant de l’adhésion à l’UPOV. Les orientations formulées par l’UPOV en ce qui concerne l’examen des variétés encouragent l’harmonisation entre les différents membres de l’Union, en vue de faciliter l’échange d’informations et de rapports d’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (“DHS”). À la fin de l’exercice biennal, les membres de l’UPOV avaient élaboré plus de 300 principes directeurs d’examen portant, selon les estimations, sur environ 92% des demandes de protection d’une obtention végétale déposées au sein de l’Union. Au cours de l’exercice biennal, la version 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web a été mise en place en tant qu’outil d’aide à l’élaboration des principes directeurs d’examen. Dans l’intérêt de la coopération entre les membres de l’Union, les informations fournies dans la base de données GENIE, la base de données PLUTO et la base de données sur les lois des membres de l’Union (UPOVLex) ont été améliorées. Les membres de l’Union offraient leur expérience pratique en matière d’examen DHS pour plus de 3300 genres ou espèces, même si aucune augmentation notable du nombre d’accords de coopération entre les membres de l’Union n’avait été observée au cours de l’exercice biennal, ce chiffre se maintenant autour de 2000 accords. Des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne le projet de mise au point d’un formulaire électronique de dépôt des demandes de l’UPOV, la version 1 du prototype (PV1) ayant prouvé la faisabilité du projet. L’UPOV a établi une longue série de documents d’orientation et d’information qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la Convention d’une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire le coût d’obtention de la protection. Pendant l’exercice biennal, des révisions concernant un certain nombre de documents d’information et d’orientation ont été adoptées.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Maintenir et améliorer l’efficacité du système de l’UPOV.tem.
* Jeter et développer les bases juridiques, administratives et techniques de la coopération internationale en matière de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| 1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application | Collection de l’UPOV : consultations du site Web de l’UPOV[[3]](#endnote-2) en 2015Pages consultées : 9044 (9153 en 2014; 9336 en 2013)Consultations ponctuelles : 5653 (6064 en 2014; 5930 en 2013) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Pages consultées | Consultations ponctuelles |
| Anglais  | 6173  | 3907 |
| Espagnol  | 1884 | 1131 |
| Français  | 498 | 326 |
| Allemand  | 483 | 284 |

 |
|  | a) Adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV1. Matériels d’information concernant la Convention UPOV adoptés par le Conseil en 2015 :UPOV/EXN/CAN/2 Notes explicatives sur la déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/NUL/2 Notes explicatives sur la nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/PRP/2 Notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/4/4 Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV (révision)UPOV/INF/6/4 Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/12/5 Notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/15/3 Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV (révision)UPOV/INF/16/5 Logiciels échangeables (révision)UPOV/INF/22/2 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (révision)UPOV/INF‑EXN/7 Liste de documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)UPOV/INF‑EXN/8 Liste de documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application* (suite) | a) Adoption de matériels d’information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV (suite)2. Les projets des matériels ci‑après ont été examinés par le CAJ en 2015 :UPOV/EXN/CAN Notes explicatives sur la déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/EDV Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées en vertu de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/HRV Notes explicatives sur les actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/NUL Notes explicatives sur la nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV (révision)UPOV/EXN/PPM Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOVUPOV/EXN/PRP Notes explicatives sur la protection provisoire selon la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/12 Notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV (révision)UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (révision)UPOV/INF/22 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (révision) |
|  | b) Publication de la Gazette et Newsletter de l’UPOV– Publication n° 438 de l’UPOV (E), édition n° 107, février 2015– Publication n° 438 de l’UPOV (E), édition n° 108, décembre 2015c) Incorporation de la législation des membres de l’Union dans la base de données UPOV Lex* Allemagne, Bélarus, Belgique, Canada, Chine, Estonie, Estonie, Fédération de Russie, Lettonie, Monténégro, République de Moldova, République‑Unie de Tanzanie

Base de données UPOV Lex : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 |
|  | Pages consultées : 80 460 (88 305 en 2014; 88 533 en 2013)Consultations ponctuelles : 55 991 (60 439 en 2014; 61 230 en 2013) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Pages consultées | Consultations ponctuelles  |
| Anglais  | 53 580 | 37 259 |
| Espagnol  | 18 379 | 12 543 |
| Français  | 5601 | 3989 |
| Allemand  | 2875 | 2185 |

 |
|  | d) Participation à des séminaires et colloques organisés à Genève parallèlement aux sessions de l’UPOVAucun séminaire ni colloque organisé en 2015 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| 2. Orientations au sujet de l’examen des variétés | a) Adoption de documents TGP et de matériels d’information nouveaux ou révisés1. Documents TGP adoptés et publiés sur le site Web de l’UPOV en 2015 :

TGP/5 Expérience et coopération en matière d’examen DHSSection 3/2 Questionnaire technique à remplir en relation avec une demande de certificat d’obtention végétale (révision)Section 8/2 Coopération en matière d’examen (révision)Section 9/2 Liste des espèces sur lesquelles des connaissances pratiques ont été acquises ou pour lesquelles des principes directeurs d’examen nationaux ont été établis (révision)TGP/9/2 Examen de la distinction (révision)TGP/14/3 Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOVSection 2.4 Caractères liés à la forme de l’apex ou de l’extrémité (révision)TGP/0/8 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)1. Projets des documents TGP ci‑après dont l’établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques en 2015 :

TGP/7 Élaboration des principes directeurs d’examen (révision)TGP/8 Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (révision)TGP/10 Examen de l’homogénéité (révision)1. Projets des matériels d’information ci‑après dont l’établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques en 2015 :

UPOV/INF/16 Logiciels échangeables (révision)UPOV/INF/22  Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (révision)1. Révision du document ci‑après qui a été examiné par le Groupe de travail sur l’élaboration d’un moteur de recherche de similitudes de l’UPOV aux fins de la dénomination variétale (WG‑DST) :

UPOV/INF/12 Notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV (révision) |

|  |  |
| --- | --- |
|  | b) Adoption de principes directeurs d’examen nouveaux ou révisésPrincipes directeurs d’examen : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 |
|  | Pages consultées : 64 425 (67 900 en 2014; 68 479 en 2013)Consultations ponctuelles : 38 144 (40 102 en 2014; 38 979 en 2013) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Pages consultées | Consultations ponctuelles |
| Anglais  | 52 103 | 30 391 |
| Espagnol  | 8157 | 5138 |
| Français  | 2585 | 1657 |
| Allemand  | 1561 | 942 |

 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *2. Orientations au sujet de l’examen des variétés* (suite) | *Principes directeurs d’examen adoptés*En 2015, les principes directeurs d’examen adoptés ont couvert 92% de toutes les entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (246 890 entrées sur 267 550) contre 90% en 2014 (238 388 entrées sur 263 614).26 principes directeurs d’examen ont été adoptés par le TC, dont :– 12 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (3.5), TWF (2), TWO (4), TWV (2.5)– 5 principes directeurs d’examen révisés : TWA (1), TWF (1), TWO (2), TWV (1)– 9 principes directeurs d’examen partiellement révisés : TWF (1); TWO (2); TWV (6)*Principes directeurs d’examen dont l’élaboration a progressé dans le cadre des groupes de travail techniques*46 projets de principes directeurs d’examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont :– 16 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (2), TWF (3), TWO (9), TWV (2)– 22 principes directeurs d’examen révisés : TWA (5), TWF (6), TWO (4), TWV (7)– 8 principes directeurs d’examen partiellement révisés : TWF (1), TWV (7) |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur | Base de données GENIE : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *2015* | *2014* |
| Sessions  | 15 727 | 15 586 |
| Utilisateurs  | 8 744 | 8 364 |
| Pages consultées  | 67 175 | 72 018 |
| Nouveaux utilisateurs  | 46,7% | 52% |
| Utilisateurs ayant déjà consulté le site Web  | 53,3% | 48% |

 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Pages consultées | Consultations ponctuelles |
| Anglais  | 47,367 | 26,989 |
| Espagnol  | 9,530  | 5,832 |
| Français  | 5,451 | 3,527 |
| Allemand  | 2,706 | 1,833 |

 |
|  | Dix pays ayant le plus consulté la base de données GENIE en 2015

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Pays/territoire  | Sessions | Pourcentage de nouvelles sessions | Nouveaux utilisateurs |
| France  | 1355 | 52,18% | 707 |
| Suisse  | 1188 | 37,04% | 440 |
| Allemagne  | 909 | 67,99% | 618 |
| États‑Unis d’Amérique | 861 | 70,27% | 605 |
| Japon  | 835 | 21,56% | 180 |
| Espagne  | 798 | 63,16% | 504 |
| Inde  | 691 | 77,71% | 537 |
| Mexique  | 670 | 57,16% | 383 |
| Pays‑Bas  | 471 | 42,04% | 198 |
| Australie  | 412 | 30,10% | 124 |

 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur* (suite) | a) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l’Union ont une expérience concrèteExpérience pratique en matière d’examen DHS portant sur environ 3382 genres ou espèces en 2015 (3305 en 2014 et 2589 en 2013) – voir le document TC/51/4b) Genres et espèces végétaux au sujet desquels les membres de l’Union coopèrent en matière d’examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE‑ Coopération généraleServices qui communiqueront les rapports DHS existants à tout membre de l’Union : Australie, Brésil, Pays‑BasServices qui communiqueront à tout membre de l’Union les rapports DHS existants pour toute espèce pour laquelle ils ont acquis une expérience pratique en matière d’examen : Allemagne, Canada, France, Nouvelle‑Zélande, Serbie, Union européenne, UruguayServices qui accepteront des rapports DHS de tout autre membre de l’Union : Australie (sauf pour *Solanum tuberosum* L.)La Suisse utilisera, en général, les rapports d’examen existants fournis par tout membre de l’Union. Les examens DHS ne sont pas conduits en Suisse. Lorsqu’un rapport d’examen DHS n’est pas disponible auprès d’un membre de l’Union, l’Office de la protection des obtentions végétales demandera à un service ou une station d’essai approprié d’un membre de l’Union de mener un examen DHS pour son compte.Le Canada accepte en général des rapports DHS d’autres membres de l’Union pour les variétés de tout taxon qui sont multipliées par voie végétative et pour lesquelles les essais DHS sont effectués dans une serre à milieu ambiant contrôlé.– Nombre d’accords bilatéraux et régionaux spécifiques sur la protection des obtentions végétalesL’accord de coopération en matière d’examen s’applique à environ 2002 genres ou espèces (2005 en 2014 et 1997 en 2013) – à l’exclusion de la coopération générale (voir ci‑dessus et le document C/49/5) |

|  |  |
| --- | --- |
|  | c) Participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen*Principes directeurs d’examen adoptés en 2015 :*– 12 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (3.5), TWF (2), TWO (4), TWV (2.5) élaborés par des experts principaux d’Afrique : KE (0.5), ZA (1)Amériques : BR (1.5), MX (1)Asie/Pacifique : JP (4), NZ (1)Europe : FR (2), GB (1)– 5 principes directeurs d’examen révisés : TWA (1), TWF (1), TWO (2), TWV (1)Afrique : ZA (1)Europe : DE (1), ES (1), FR (1), NL (1)– 9 principes directeurs d’examen partiellement révisés : TWF (1); TWO (2); TWV (6)Asie/Pacifique : JP (1)Europe : ES (2), FR (1.5), NL (3.5), UA (1)Nombre total de principes directeurs d’examen adoptés à la fin de 2015 : 313 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur* (suite) | c) Participation à l’élaboration de principes directeurs d’examen (suite)*Principes directeurs d’examen en cours d’élaboration en 2015 :*– 16 nouveaux principes directeurs d’examen : TWA (2), TWF (3), TWO (9), TWV (2) élaborés par des experts principaux d’Afrique : ZA (1)Amériques : AR (1), BR (1), MX (2)Asie/Pacifique : AU (1), JP (5), NZ (1)Europe : DK (1), ES (1), FR (1), GB (1)– 22 principes directeurs d’examen révisés : TWA (5), TWF (6), TWO (4), TWV (7)Amériques : AR (1),Asie/Pacifique : AU (2), CN (1), JP (1), NZ (2)Europe : DE (3), ES (2), FR (3.5), GB (1), IT (0.5), NL (4), QZ (1)– 8 principes directeurs d’examen partiellement révisés : TWF (1), TWV (7)Afrique : ZA (1)Europe : DE (1), NL (5), QZ (1)Au total, 16 membres de l’Union ont participé à l’élaboration de principes directeurs d’examen (AR, AU, BR, CN, DE, DK, ES, FR, GB, IT, JP, MX, NL, NZ, QZ, ZA).*Élaboration du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web :*La version 1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web comprend les caractéristiques ci‑après :* un projet de principes directeurs d’examen élaboré en ligne par les experts principaux à l’aide du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;
* un modèle fixe, contenant le texte standard général applicable à tous les principes directeurs d’examen;
* la possibilité d’ajouter un texte standard supplémentaire (ASW);
* des renvois à des notes indicatives (GN);
* une base de données des caractères (en anglais, français, allemand et espagnol) tirée des principes directeurs d’examen adoptés après l’adoption du document TGP/7/1 “Élaboration des principes directeurs d’examen”.

La base de données contient toutes les informations tirées du Tableau des caractères, y compris les niveaux d’expression, les notes et les variétés indiquées à titre d’exemples. Les caractères pertinents pourront être recherchés dans la base de données et un caractère pertinent sera intégré dans les principes directeurs d’examen et modifié ultérieurement, le cas échéant. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *3. Coopération en matière d’examen des droits d’obtenteur* (suite) | Base de données PLUTO : consultations du site Web de l’UPOV en 2015 |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *2015* | *2014* |
| Sessions  | 53 270 | 46 922 |
| Utilisateurs  | 14 007 | 13 834 |
| Pages consultées  | 80 382 | 74 226 |
| Nouveaux utilisateurs  | 24,3% | 27,7% |
| Utilisateurs ayant déjà consulté le site Web  | 75,7% | 72,3% |

 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue | Pages consultées  | Consultations ponctuelles |
| Anglais  | 69 520 | 49 679 |
| Espagnol  | 5003 | 3266 |
| Français  | 4517 | 3314 |
| Allemand  | 1341 | 899 |

 |
|  | Dix pays ayant le plus consulté la base de données PLUTO en 2015

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Pays/territoire  | Sessions | Pourcentage de nouvelles sessions | Nouveaux utilisateurs |
| États‑Unis d’Amérique | 6735 | 19,60% | 1320 |
| Pays‑Bas  | 5118 | 18,87% | 966 |
| France  | 4311 | 26,47% | 1141 |
| Brésil  | 3991 | 18,92% | 755 |
| Australie  | 2893 | 12,03% | 348 |
| Ukraine  | 2753 | 13,04% | 359  |
| Japon  | 2215 | 27,86% | 617 |
| Suisse | 2143 | 24,31% | 521 |
| Nouvelle‑Zélande | 1940 | 10,67% | 207 |
| Fédération de Russie  | 1803 | 12,26% | 221 |

 |

|  |  |
| --- | --- |
|  | d) Qualité et exhaustivité des données contenues dans la base de données sur les variétés végétales et qualité du dispositif de recherche; et moyens d’accès aux autres données pertinentes‑ Nombre total de fichiers figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2015 :723 783 (688 541 à la fin de 2014)‑ Nombre de présentations de nouvelles données en 2015 : 211 (175 en 2014)‑ Nombre de contributeurs figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2015 :58 (58 en 2014)‑ Nombre de membres de l’Union qui ont fourni des données en 2015 :44 (48 en 2014)‑ Nombre de membres de l’Union qui ont fourni des données pour la première fois en 2015 :0 (2 en 2014)‑ Nombre d’autres contributeurs ayant fourni des données en 2015 :0 (1 en 2014)Faits nouveaux concernant la base de données sur les variétés végétales (base de données PLUTO) :* La colonne supplémentaire indiquant la dernière date à laquelle les informations ont été entrées dans la base de données PLUTO a été introduite le 4 mai 2015.
* La fonction permettant d’effectuer des recherches au moyen des outils de recherche de dénomination dans les champs “Dénomination” et “Référence de l’obtenteur”, utilisés de manière individuelle ou combinée, sur l’onglet Recherche de dénomination a été introduite sur la base de données PLUTO le 4 mai 2015.
 |

|  |  |
| --- | --- |
|  | e) Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges figurant dans le document UPOV/INF/16 “Logiciels pouvant faire l’objet d’échanges”Aucun logiciel pouvant faire l’objet d’échanges ne figurait dans ce document en 2015. |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| 4. Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV | a) Participation aux travaux du Comité administratif et juridiqueCAJ/71 : 99 participants représentant 44 membres de l’Union, 2 États ayant le statut d’observateur, 8 organisations ayant le statut d’observateurCAJ/72 : 111 participants représentant 44 membres de l’Union, 4 États ayant le statut d’observateur, 8 organisations ayant le statut d’observateur |

|  |  |
| --- | --- |
|  | b) Participation aux travaux du Comité techniqueTC/51 : 96 participants représentant 44 membres de l’Union, 1 État ayant le statut d’observateur, 7 organisations ayant le statut d’observateur |

|  |  |
| --- | --- |
|  | c) Participation aux sessions des groupes de travail techniques338 experts représentant 49 membres de l’Union (membres), 11 États ayant le statut d’observateur (obs) et 8 organisations ayant le statut d’observateur (org) ont participé comme suit aux sessions des groupes de travail techniques :TWA (Japon) : 17 membres (38 participants) / 9 obs (9) / 3 org (3)TWC (Brésil) : 10 membres (18 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)TWF (Afrique du Sud) : 16 membres (39 participants) / 3 obs (3) / 1 org (2)TWO (Royaume‑Uni) : 16 membres (56 participants) / 2 obs (2) / 2 org (5)TWV (Union européenne) : 20 membres (52 participants) / 4 obs (4) / 3 org (6)BMT (pas de réunion en 2015)  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | d) Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques130 experts représentant 21 membres de l’Union (membres), 10 États ayant le statut d’observateur (obs) et 3 organisations ayant le statut d’observateur (org) ont participé comme suit aux ateliers préparatoires :TWA : 9 membres (22 participants) / 10 obs (15) / 0 org (0)TWC : 7 membres (11 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)TWF : 7 membres (17 participants) / 3 obs (3) / 0 org (0)TWO : 15 membres (36 participants) / 2 obs (2) / 2 org (2)TWV : 11 membres (17 participants) / 4 obs (4) / 1 org (1)BMT : pas de réunion en 2015 |

|  |  |
| --- | --- |
|  | e) Présentation des mesures visant à améliorer l’efficacité du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoiresÀ sa cinquante et unième session, le TC a examiné le document TC/51/37 “Moyens possibles d’améliorer l’efficacité du Comité technique, des groupes de travail techniques et des ateliers préparatoires” et a suivi une présentation par le Bureau de l’UPOV. Il a pris note des résultats des enquêtes menées en 2014, tels qu’ils sont présentés à l’annexe I du document TC/51/37. Il a approuvé les propositions concernant les moyens possibles d’améliorer l’efficacité des groupes de travail techniques, tels qu’ils figurent au paragraphe 24 du document TC/51/37. |

|  |  |
| --- | --- |
| 5. Documents et matériels de l’UPOV dans des langues supplémentaires | a) Mise à disposition de documents et de matériels de l’UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l’UPOV (français, anglais, allemand et espagnol).* L’Acte de 1991 de la Convention UPOV a été traduit en khmer et publié sur le site de l’UPOV. Les traductions en indonésien, malais, serbe, et vietnamien de l’Acte de 1991 seront vérifiées avant d’être publiées sur le site Web de l’UPOV.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| 6. Facilitation du dépôt de demandes de protection de droits d’obtenteur | a) Nombre de demandes de protection d’obtentions végétales15 499 demandes déposées auprès des membres de l’Union en 2014 (14 788 en 2013; 13 908 en 2012) (voir le document C/49/7) |
|  | b) Nombre de titres octroyés11 569 titres octroyés par des membres de l’Union en 2014 (10 052 en 2013; 9822 en 2012) (voir le document C/49/7) |
|  | c) Nombre de titres en vigueur106 081 titres en vigueur auprès des membres de l’Union en 2014 (103 261 en 2013; 99 501 en 2012) (voir le document C/49/7) |
|  | d) Nombre de genres ou espèces protégés par des membres de l’UnionÀ la fin de 2015, 61 membres de l’Union assuraient la protection de tous les genres et espèces (58 en 2014 et 56 en 2013) et 13 membres la protection d’un nombre limité de genres et d’espèces (14 en 2014; 15 en 2013) (voir le document C/49/6).Le membre ci‑après de l’Union a notifié l’extension de leur protection à tous les genres et espèces en 2015 : BelgiqueLes membres ci‑après de l’Union ont notifié l’extension de leur protection à de nouveaux genres et espèces en 2015 : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Maroc et Turquie. |
|  | e) Nombre de genres ou espèces dont des variétés sont protégéesNombre de genres et d’espèces avec des entrées de droits d’obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (PLUTO) : 3,562(3454 en août 2014; 3297 en août 2013) |
|  | f) Utilisation par les membres de l’Union de renvois normalisés dans les formulaires de demandeEn 2012, 13 membres de l’Union ont indiqué que les renvois normalisés au formulaire de demande type de l’UPOV figuraient dans leurs formulaires de demande.Aucune nouvelle information n’a été communiquée à cet égard entre 2013 et 2015. |

|  |  |
| --- | --- |
|  | g) Projet de formulaire de demande électronique de l’UPOVEn 2014, les membres de l’Union suivants ont participé au projet d’élaboration d’un formulaire prototype de dépôt électronique de demandes : Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Colombie, Équateur, États‑Unis d’Amérique, France, Japon, Mexique, Nouvelle‑Zélande, Paraguay, Pays‑Bas, République de Corée, République dominicaine, Suisse, Union européenne et Viet Nam. Un projet de schéma PVP XML a été mis au point. L’élaboration du prototype de formulaire de dépôt électronique de demandes a été entreprise.En 2015, les membres de l’Union participant à l’élaboration d’un prototype de formulaire électronique sont convenus que la version 1 du prototype de formulaire de dépôt électronique des demandes (PV1) démontrait la faisabilité du projet. Il a été convenu de mettre au point une version 2 du formulaire (PV2) en vue de montrer l’évolutivité du système, à savoir l’ajout de nouveaux types de plantes, de nouvelles langues et de nouveaux services de protection des obtentions végétales, ainsi que la faisabilité de sa mise en œuvre par les services de protection des obtentions végétales. Il a été convenu d’examiner la possibilité de mettre en œuvre un système opérationnel. |

|  |  |
| --- | --- |
| 7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.) | a) Informations destinées aux parties prenantes sur le site Web de l’UPOVAucun nouveau matériel n’a été publié sur le site Web de l’UPOV en 2015. |

### Sous‑programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l’application du système de l’UPOV

L’Union a aidé un certain nombre d’États à mettre en place un système de protection des obtentions végétales sur la base des dispositions de la Convention UPOV et a donné aux gouvernements des conseils sur la manière d’élaborer la législation appropriée. La coopération avec les membres de l’Union, notamment pour ce qui est des cours de formation, a donné des résultats notables en termes de communication. L’utilisation des cours d’enseignement à distance “Mise en place du système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV” (DL‑205) et “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL‑305), et la formation de formateurs revêtent une importance particulière pour la prestation d’une assistance à un large éventail d’experts.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Faire mieux connaître l’importance de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV.
* Aider les États et les organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers l’économie de marché, à élaborer une législation conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.
* Aider les États et les organisations à adhérer à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.
* Aider les États et les organisations à mettre en œuvre un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.
 |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| --- | --- |
| 1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV | a) Publications sur le rôle du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales, y compris des documents sur le site WebVoir le sous‑programme UV.2, indicateur d’exécution “7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.)”, section a)b) Fourniture aux États et aux organisations d’informations sur les activités de l’UPOVAfrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d’Ivoire, Cuba, El Salvador, Équateur, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, France, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée‑Bissau, Honduras, Indonésie, Jamaïque, Japon, Kenya, Malaisie, Malawi, Mali, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nicaragua, Niger, Oman, Ouganda, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République‑Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Thaïlande, Togo, Union européenne, Uruguay, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe, AFSTA, CGIAR, OAPI (65 États, 3 organisations)Voir également l’alinéa e) ci‑dessous |

|  |  |
| --- | --- |
|  | c) États et organisations ayant contacté le Bureau de l’UPOV pour obtenir de l’aide en matière d’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétalesMembres de l’Union : Brésil, ChiliNon‑membres de l’Union : ARIPO, Barbade, Bosnie‑Herzégovine, Brunéi Darussalam, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d’), Jamaïque, Libéria, Malaisie, Maurice, Myanmard) États et organisations ayant entamé auprès du Conseil de l’UPOV la procédure pour devenir membre de l’UnionIran (République islamique d’) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV* (suite) | e) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l’UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOV1) Activités organisées par (ou en collaboration avec) l’UPOV :1. UPOV/Naktuinbouw/MEA : Cours de formation sur la protection des obtentions végétales, Arusha (République‑Unie de Tanzanie) (avril 2015)
2. Cours de formation USPTO/UPOV intitulé “Protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, Genève (Suisse) (mai 2015)
3. Huitième réunion annuelle du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale (Forum EAPVP), Séoul (République de Corée) (septembre 2015)
4. Cours international de formation sur la protection des obtentions végétales et l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) selon la Convention UPOV, Texcoco (Mexique) (septembre 2015)
5. Cours de formation intitulé “Contribution à la base de données PLUTO”, dispensé en anglais, Genève (Suisse) (septembre 2015)
6. Cours de formation intitulé “Contribution à la base de données PLUTO”, dispensé en espagnol, Genève (Suisse) (octobre 2015)
7. Cours de formation des formateurs à l’intention des pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et les formes complémentaires de protection de la propriété intellectuelle, Santa Cruz de la Sierra (État plurinational de Bolivie) (novembre 2015)
8. Cours de formation des formateurs organisé par l’UPOV et l’OMPI (à l’intention des fonctionnaires de l’OAPI), Genève (Suisse) (novembre‑décembre 2015)
9. Séminaire sur la protection des obtentions végétales au titre de la Convention UPOV, Bandar Seri Begawan (Brunéi Darussalam) (décembre 2015)
10. Atelier sur la sensibilisation à la protection des obtentions végétales au titre de la Convention UPOV, Vientiane (République démocratique populaire lao) (décembre 2015)
11. Séminaire de haut niveau de sensibilisation à la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Phnom Penh (Cambodge) (décembre 2015)

2) Activités et réunions auxquelles l’UPOV a participé :1. Quinzième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture, Rome (Italie) (janvier 2015)
2. Réunion du Groupe de travail technique sur les systèmes des semences de l’OCDE pour la certification variétale des semences destinées au commerce international, Paris (France) (janvier 2015)
3. Visite d’étude pour le Comité des affaires constitutionnelles, juridiques et parlementaires du Ghana, Amsterdam (Pays‑Bas) (janvier 2015)
4. Atelier international sur la promotion de partenariats publics/privés pour la présélection, Montpellier (France) (février 2015)
5. Forum d’experts de l’OMPI sur le transfert international de technologie, Genève (Suisse) (février 2015)
6. Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC), Genève (Suisse) (février 2015)
7. Édition 2015 du congrès annuel de l’AFSTA et atelier pré‑congrès de l’ISTA, l’OCDE et l’UPOV, Victoria Falls, Zimbabwe (mars 2015)
8. Deuxième réunion du Comité technique ad hoc sur l’utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (ACSU), Rome (Italie) (mars 2015)
9. Conseil d’administration de l’OCVV, Angers (France) (mars 2015)
10. Séminaire de l’ASIPI sur la propriété intellectuelle et l’agriculture, Asuncion (Paraguay) (mars 2015)
11. Comité des obtenteurs de l’ISF, Lausanne (Suisse) (mars 2015)
12. Cours de niveau avancé organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux, Genève (Suisse) (mars 2015)
13. Atelier sous régional conjoint OMPI UE/CARIFORUM sur les produits et les marques liés à des indications géographiques ou des appellations d’origine, Bridgetown (Barbade) (mars 2015)
14. Visite d’étude de fonctionnaires de l’OAPI à l’Office suisse de la protection des obtentions végétales, Berne (Suisse) (mars 2015)
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV* (suite) | 2) Activités et réunions auxquelles l’UPOV a participé *(suite)* :1. Séminaire de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles : expériences régionales, nationales et locales, Genève (Suisse) (mars 2015)
2. Programme de maîtrise en sélection végétale de l’*Institut Polytechnique LaSalle*, Beauvais (France) (avril 2015)
 |
|  | 1. Atelier sur les droits d’obtenteur et les droits de propriété intellectuelle sur les végétaux – Application en Turquie et dans le monde (principalement dans l’Union européenne), Antalya (Turquie) (avril 2015)
2. Exposé sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV à l’*Instituto* *Pensar Agropecuaria*, Brasilia (Brésil) (avril 2015)
3. Cours national de formation pour experts DHS, San Fernando de Henares, Madrid (Espagne) (avril 2015)
4. Assemblée générale annuelle de la CIOPORA, Hambourg (Allemagne) (avril 2015)
5. Atelier de l’APSA sur les droits de propriété intellectuelle, Bangkok (Thaïlande) (mai 2015)
6. Lancement de l’indice mondial de la sécurité alimentaire mis au point par DuPont/The Economist Intelligence Unit et débat sur le thème “Alimentation et agriculture : des innovations rurales et urbaines pour relever le défi de la sécurité alimentaire”, Exposition universelle de Milan (Italie) (mai 2015)
7. Congrès mondial 2015 de l’ISF sur les semences, Cracovie (Pologne) (mai 2015)
8. Cours de formation sur le thème “Protection des obtentions végétales et examen DHS” organisé par la KOICA et le KSVS, Gimcheon (République de Corée) (juin 2015)
9. Réunion annuelle sur les systèmes de semences de l’OCDE et Forum 2015 de l’OCDE sur le thème “Investir dans l’avenir : société, durabilité, prospérité”, Paris (France) (juin 2015)
10. Réunion de l’Équipe d’experts de l’OMPI chargée de la norme XML4IP, Genève (Suisse) (juin 2015)
11. Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC), Genève (Suisse) (juin 2015)
12. *Jornada de la Protección de las Variedades Vegetales y otros Derechos de Propiedad Industrial en el Desarrollo de la Agricultura*, Madrid (Espagne) (juin 2015)
13. Dix‑huitième cours international sur la protection des variétés végétales (Naktuinbouw), Wageningue (Pays‑Bas) (juin 2015)
14. Cours de formation intitulé “Mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences et des plants pour assurer la distribution de semences de haute qualité” organisé par la JICA, Tsukuba (Japon) (juin 2015)
15. Colloque organisé par l’OMPI et l’OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juin 2015)
16. Séminaire de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles : les dimensions régionale et internationale, Genève (Suisse) (juin 2015)
17. Cours d’été sur la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et l’UNIGE, Genève (Suisse) (juin 2015)
18. Réunion du comité d’experts de l’ARIPO, Arusha (République‑Unie de Tanzanie) (juin‑juillet 2015)
19. Conseil d’administration de l’ARIPO (République‑Unie de Tanzanie) (juin‑juillet 2015)
20. Conférence diplomatique de l’ARIPO pour l’adoption du projet de Protocole pour la protection des obtentions végétales (droits d’obtenteur) (République‑Unie de Tanzanie) (juin‑juillet 2015)
21. Sixième édition du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l’OMPI et l’Université de technologie du Queensland (QUT), Brisbane (Australie) (juillet 2015)
22. Conférence intitulée “Le changement climatique et la sécurité alimentaire : défis pour la santé et la sélection des plantes, et pour les ressources génétiques”, Exposition universelle de Milan (Italie) (juillet 2015)
23. Séminaire national d’information et de sensibilisation sur la protection des obtentions végétales organisé par l’OAPI, Buéa (Cameroun) (juillet 2015)
24. Ateliers du CORAF pour le comité régional des semences ECOWAS‑UEMOA‑CILSS (COASem & CRSU) et l’Alliance pour une industrie semencière en Afrique de l’Ouest (ASIWA), Abidjan (Côte d’Ivoire) (août 2015)
25. Congrès bolivien sur les semences, Santa Cruz de la Sierra (État plurinational de Bolivie) (août 2015)
 |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *1. Sensibilisation au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV* (suite) | 2) Activités et réunions auxquelles l’UPOV a participé *(suite)* :1. Colloque sur la protection des obtentions végétales organisé par le KSVS et intitulé “Procédure de demande émanant de pays étrangers”, Séoul (République de Corée) (septembre 2015)
2. Troisième réunion de la plateforme pour le développement conjoint et le transfert de technologies (siège de la FAO), Rome (Italie) (septembre 2015)
3. Cinquième congrès des semences des Amériques organisé par la SAA, Cancún (Mexique) (septembre 2015)
4. “International Geneva Food Talks”, Exposition universelle de Milan (Italie) (septembre 2015)
5. Conseil d’administration de l’OCVV (20e anniversaire), Angers (France) (septembre‑octobre 2015)
6. Atelier sur la protection des obtentions végétales et la défense des droits d’obtenteur dans le cadre du programme TAIEX, Chisinau (République de Moldova) (octobre 2015)
7. Sixième session de l’Organe directeur du Traité international, Rome (Italie) (octobre 2015)
8. Mission d’experts du programme TAIEX concernant l’examen des demandes et l’octroi de droits d’obtenteur pour des obtentions végétales et échange de données d’expérience au sujet des aspects juridiques de la Convention UPOV et de leur mise en œuvre, Ankara (Turquie) (octobre 2015)
9. Réunion annuelle de l’ESA, Vienne (Autriche) (octobre 2015)
10. Séminaire international de haut niveau sur les semences, Exposition universelle de Milan (Italie) (octobre 2015)
11. Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l’OMC), Genève (Suisse) (octobre 2015)
12. Conférence ministérielle africaine 2015 de l’OMPI sur la propriété intellectuelle au service d’une Afrique émergente, Dakar (Sénégal) (novembre 2015)
13. Séminaire d’experts sur “le droit des paysans aux semences et les droits de propriété intellectuelle”, Genève (Suisse) (novembre 2015)
14. Module intensif sur la protection des obtentions végétales de la maîtrise en propriété intellectuelle (Magister Lvcentinvs) de l’Université d’Alicante, Alicante (Espagne) (novembre 2015)
15. Trente‑neuvième session du Conseil d’administration de l’ARIPO et quinzième session du Conseil des ministres de l’ARIPO, Lusaka (Zambie) (novembre 2015)
16. Asian Seed Congress et vingt et unième assemblée générale de l’APSA, Goa (Inde) (novembre 2015)
17. Cours de formation à l’examen DHS de la tomate, Hanoi (Viet Nam) (novembre‑décembre 2015)
18. Dix‑neuvième réunion annuelle entre l’OCVV et ses offices d’examen, Angers (France) (décembre 2015)
19. Débat d’expert sur le thème “Semences et agriculture durable”, locaux du GIZ, Bonn (Allemagne) (décembre 2015)
20. “Atelier sur le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture et préparation à l’adhésion à la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales” Dubaï (Émirats arabes unis) (décembre 2015)
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| 2. Assistance en vue de l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) États et organisations ayant reçu des commentaires sur leurs loisMembres de l’Union : Brésil, ChiliNon‑membres de l’Union : ARIPO, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d’), Malaisieb) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l’UPOVÉgyptec) Réunions avec des responsables gouvernementauxMembres de l’Union : Afrique du Sud, Brésil, Canada, Chili, Colombie et TurquieNon‑membres de l’Union : ARIPO, Barbade, Bosnie‑Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République islamique d’), Jamaïque, Kazakhstan, Libéria, Malaisie, Maurice, Myanmar, Rwanda, Zimbabwe |

|  |  |
| --- | --- |
| 3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) États ayant adhéré à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l’ayant ratifiéCanada, Monténégro, République‑Unie de Tanzanieb) États et organisations devenus membres de l’UnionMonténégro, République‑Unie de Tanzanie |

|  |  |
| --- | --- |
| 4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | a) Participation aux cours d’enseignement à distance1. Cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”2. Cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |

Liste des pays et organisations d’où provenaient les participants
aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV (en 2015)

Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Bosnie‑Herzégovine, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Lettonie, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mexique, Myanmar, Nigéria, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Ouganda, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Royaume‑Uni, Rwanda, Sénégal, Slovaquie, Sri Lanka, Suisse, Togo, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Uruguay, Viet Nam, Zimbabwe, OAPI (68 États, 1 organisation)

Nombre total de participants aux principales sessions du cours DL‑205 par catégorie (une session en 2015)

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie | Nombre d’étudiants |
| Catégorie 1 : Fonctionnaires de membres de l’Union, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVExonérés de taxe | 186 |
| Catégorie 2 : Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVUn étudiant exonéré des droits d’inscription par État ou organisation intergouvernementale; étudiants supplémentaires : 1000 francs suisses par étudiant | 10 |
| Catégorie 3 : autresDroit d’inscription : 1000 francs suisses | 13 |
| Catégorie 4 : Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | 10 |
| Total | 219 |

Nombre total de participants aux principales sessions du cours DL‑205 par langue (en 2015)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Allemand | Espagnol | Total |
| Première session : total par langue | 107 | 24 | 6 | 82 | 219 |

Sessions spéciales du cours DL‑205 (en 2015)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Mois/année | Nom du cours | Langue | Nombre de participants |
| Mai 2015 | Cours de formation de formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV, Genève (Suisse) | EN | 11 |
| Juin 2015 | Cours de formation organisé par la KOICA sur la protection des obtentions végétales (République de Corée) | EN | 6 |
| Juin 2015 | Cours international organisé par Naktuinbouw sur la protection des obtentions végétales (Pays‑Bas) | EN | 10 |
| Juin 2015 | Cours de formation organisé par la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales” (Japon) | EN | 10 |
| Octobre 2015 | Séminaire national sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV (Chili)  | ES | 39 |
| Novembre 2015 | Cours de formation de formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV, Genève (Suisse) | FR | 17 |
| Novembre 2015 | Cours de formation des formateurs à l’intention des pays ibéro‑américains sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et les formes complémentaires de protection de la propriété intellectuelle”, organisé à Santa Cruz de la Sierra (État plurinational de Bolivie) | ES | 5 |
| Novembre 2015 | Autres (exonération des droits d’inscription à la discrétion de l’UPOV) | EN, FR, ES | 10 |
|  |  | TOTAL | 108 |

Nombre total de participants au cours DL‑305
(une session en 2015)

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie | Nombre d’étudiants |
| Catégorie 1 : Fonctionnaires de membres de l’Union, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVExonérés de taxe | 113 |
| Catégorie 2 : Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVUn étudiant exonéré des droits d’inscription par État ou organisation intergouvernementale; étudiants supplémentaires : 1000 francs suisses par étudiant | 4 |
| Catégorie 3 : autresDroit d’inscription : 1000 francs suisses | 1 |
| Catégorie 4 : Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | 1 |
| Total | 119 |

Nombre total de participants au cours DL‑305 par langue (en 2015)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Espagnol | Total |
| Première session : total par langue | 52 | 4 | 63 | 119 |
| Total | 119 |

Nombre total de participants au cours DL‑305A
(une session en 2015)

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie | Nombre d’étudiants |
| Catégorie 1 : Fonctionnaires de membres de l’Union, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVExonérés de taxe | 58 |
| Catégorie 2 : Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVUn étudiant exonéré des droits d’inscription par État ou organisation intergouvernementale; étudiants supplémentaires : 1000 francs suisses par étudiant | 2 |
| Catégorie 3 : autresDroit d’inscription : 1000 francs suisses | 0 |
| Catégorie 4 : Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | 0 |
| Total | 60 |

Nombre total de participants au cours DL‑305A
par langue (en 2015)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Espagnol | Total |
| Première session : total par langue | 38 | 2 | 20 | 60 |
| Total | 60 |

Nombre total de participants au cours DL‑305B
(une session en 2015)

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie | Nombre d’étudiants |
| Catégorie 1 : Fonctionnaires de membres de l’Union, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVExonérés de taxe | 61 |
| Catégorie 2 : Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur, dont la candidature a été approuvée par le représentant intéressé auprès du Conseil de l’UPOVUn étudiant exonéré des droits d’inscription par État ou organisation intergouvernementale; étudiants supplémentaires : 1000 francs suisses par étudiant | 2 |
| Catégorie 3 : autresDroit d’inscription : 1000 francs suisses | 0 |
| Catégorie 4 : Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | 2 |
| Total | 65 |

Nombre total de participants au cours DL‑305B
par langue (en 2015)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Anglais | Français | Espagnol | Total |
| Première session : total par langue | 48 | 1 | 16 | 65 |
| Total | 65 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| *4. Assistance aux fins de la mise en œuvre d’un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV* (suite) | b) Participation d’États et d’organisations ayant le statut d’observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondantsVoir le sous‑programme UV.2, indicateur d’exécution 4 “Participation des membres de l’Union et des parties prenantes aux travaux des différents organes de l’UPOV”, sections a) à d)c) Participation aux activités de l’UPOVVoir le sous‑programme UV.3, indicateur d’exécution 1 “Sensibiliser au rôle de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV”, section b)d) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l’UPOV ou des formateurs de l’UPOV au nom du personnel de l’UPOVAfrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie‑Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États‑Unis d’Amérique, Éthiopie, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Géorgie, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Liban, Lituanie, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Myanmar, Népal, Nicaragua, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pays‑Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume‑Uni, Rwanda, Sainte‑Lucie, Samoa, Serbie, Singapour, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zimbabwe, APSA, OAPI, SAA (91 États, 3 organisations)e) Formation dispensée par des formateurs de l’UPOV au cours d’activités n’ayant pas été organisées par l’UPOVPas encore disponiblef) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateursProjet mondial sur les semences : deux réunions électroniques et deux réunions directes du Comité directeur |

###

### Sous‑programme UV.4 : Relations extérieures

L’UPOV a poursuivi sa collaboration avec un certain nombre d’organisations intergouvernementales et d’organisations non gouvernementales représentant des parties prenantes, y compris des obtenteurs, des agriculteurs et des producteurs, afin de mieux faire connaître le système de protection des obtentions végétales de l’UPOV et d’échanger des informations. Le site Web de l’UPOV restait un outil important pour la diffusion des informations. La publication périodique de communiqués de presse, y compris au sujet des éléments nouveaux survenus au sein du Conseil de l’UPOV, continuait aussi d’offrir un moyen très utile pour diffuser des informations à l’intention du grand public.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs : | * Élargir et renforcer la compréhension du système de l’UPOV de protection des obtentions végétales.
* Fournir aux autres organisations intergouvernementales des informations sur la Convention UPOV, en vue d’assurer sa complémentarité avec les autres traités internationaux.
* Informer les membres de l’Union des éléments nouveaux présentant un intérêt pour l’UPOV.
 |

| Résultats escomptés | Résultats obtenus : indicateurs d’exécution |
| --- | --- |
| 1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV | a) Mise à disposition sur le site Web de l’UPOV d’informations et de matériels à l’intention du grand publicInformations et matériels ajoutés au site Web en 2015 :* Voir le sous‑programme UV.2, indicateur d’exécution “7. Fourniture d’informations sur la Convention UPOV à l’intention des parties prenantes (obtenteurs, agriculteurs, producteurs, vendeurs de semences, etc.)”, section a)
* Cinq communiqués de presse

b) Consultations du site Web |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | *Écart entre 2015 et 2014 (%)* | *2015* | *2014* | *2013* | *2012* | *2011* |
| *Nombre de sessions* : | +2,36% | 191 534 | 187 125 | 178 732 | 151 914 | 140 371 |
| *Utilisateurs ponctuels* : | +0,09% | 86 366 | 86 291 | 84 336 | 71 506 | 75 673 |
| *Nombre de consultations de pages* : | ‑3,58% | 1 087 382 | 1 127 786 | 1 129 052 | 1 139 570 | 798 942 |
| *Nombre de pages/visite* : | ‑5,80% | 5,68 | 6,03 | 6,32 | 7,50 | 5,69 |
| *Durée moyenne des consultations* : | ‑12,50% | 00:05:15 | 00:06:00 | 00:06:35 | 00:07:19 | 00:04:41 |
| *Pourcentage de nouvelles consultations* : | ‑2,22% | 43,21% | 44,19% | 54,6% | 45,05% | 51,91% |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Consultation du site Web dans le monde | **Sessions par pays :**1. Suisse (8,05%)2. États‑Unis d’Amérique (7,07%)3. France (6,81%)4. Pays‑Bas (4,92%)5. Japon (4,32%)6. Mexique (4,08%)7. Allemagne (4,00%)8. Inde (3,91%)9. Espagne (3,70%)10. Brésil (3,32%) |

| **Résultats escomptés** | **Résultats obtenus : indicateurs d’exécution** |
| --- | --- |
| *1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l’UPOV* (suite) | *b) Consultations du site Web* (suite) |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Langue du logiciel de navigation | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 |
| Visites | % | Visites | % | Visites | % | Visites | % | Visites | % |
| 1. en‑us
 | 66 347 | 39,58 | 72 248 | 38,61 | 70 706 | 39,56 | 57 341 | 37,75 | 50 571 | 36,03 |
| 1. es
 | 17 765 | 59,03 | 18 154 | 9,70 | 18 669 | 10,45 | 19 001 | 12,51 | 23 605 | 16,82 |
| 1. fr
 | 11 413 | 52,99 | 11 862 | 6,34 | 13 876 | 7,76 | 14 212 | 9,36 | 10 670 | 7,60 |
| 1. es‑es
 | 7972 | 4,16 | 9180 | 4,91 | 9234 | 5,17 | 5698 | 3,75 | 9124 | 6,50 |
| 1. en‑gb
 | 6743 | 3,52 | 4508 | 2,41 | 3028 | 1,69 | 2371 | 1,56 | 2069 | 1,47 |
| 1. ru
 | 6608 | 3,45 | 6824 | 3,65 | 6596 | 3,69 | 3630 | 2,39 | 3168 | 2,26 |
| 1. pt‑br
 | 5819 | 3,04 | 4386 | 2,34 | 4014 | 2,25 | 3148 | 2,07 | 2073 | 1,48 |
| 1. ja
 | 5277 | 2,76 | 5729 | 3,06 | 6444 | 3,61 | 7562 | 4,98 | 6387 | 4,55 |
| 1. nl‑nl
 | 4981 | 2,60 | 2837 | 1,52 | 4347 | 2,43 | 4152 | 2,73 | 2742 | 1,95 |
| 1. de
 | 4925 | 2,57 | 3619 | 1,93 | 4065 | 2,27 | 4562 | 3,00 | 5577 | 3,97 |

1. en‑us : anglais (États‑Unis d’Amérique); 2. es : espagnol; 3. fr : français; 4. es‑es : espagnol (castillan); 5. en‑gb : anglais (Royaume‑Uni); 6. ru : russe; 7. pt‑br : portugais (Brésil); 8. ja : japonais; 9. nl‑nl : néerlandais (Pays‑Bas); 10. de : allemand

|  |  |
| --- | --- |
| 2. Fourniture d’informations à d’autres organisations | Participation à des réunions ou à des activités en collaboration avec des organisations compétentes1. Organisations intergouvernementales : ARIPO, CGIAR, Union européenne (OCVV), FAO, ISTA, Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture, OAPI, OCDE, Nations Unies, OMPI, Banque mondiale et OMC2. Autres organisations : AFSTA, APSA, ASIPI, CIOPORA, ESA, ISF, SAA, WECARD et OMA |

[L’appendice suit]

C/50/2

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l’UPOV

|  |  |
| --- | --- |
| BMT | Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN |
| Bureau | Bureau de l’Union |
| CAJ | Comité administratif et juridique  |
| DL‑205 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV” |
| DL‑305 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |
| DL‑305A | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Administration des droits d’obtenteur” (Partie A du cours DL‑305) |
| DL‑305B | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen DHS” (partie B du cours DL‑305) |
| DHS | Distinction, homogénéité et stabilité |
| TC | Comité technique |
| TC‑EDC | Comité de rédaction élargi |
| TWA | Groupe de travail technique sur les plantes agricoles |
| TWC | Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur |
| TWF | Groupe de travail technique sur les plantes fruitières |
| TWO | Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers |
| TWP(s) | Groupe(s) de travail technique |
| TWV | Groupe de travail technique sur les plantes potagères |

Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| AATF | Fondation africaine pour les technologies agricoles |
| ADPIC | Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce  |
| AECID | Agence espagnole de coopération internationale pour le développement |
| AFSTA | Association africaine du commerce des semences |
| AGEPI | Office d’État de la propriété intellectuelle de la République de Moldova |
| AGRA | Alliance pour une révolution verte en Afrique |
| APSA | Association des semenciers d’Asie et du Pacifique |
| ARIPO | Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle |
| ASIPI | Association interaméricaine de la propriété intellectuelle |
| ASTA | American Seed Trade Association |
| CDB | Convention sur la diversité biologique |
| CGIAR | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale |
| CIOPORA | Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée |
| CIPN | Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya sur l’accès et le partage des avantages |
| CORAF | Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles |
| CRGAA | Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| ESA | European Seed Association |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture |
| Forum EAPVP  | Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale |
| GIZ | *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH* (Agence allemande de coopération internationale) |
| ICARDA | Centre international de recherche agricole dans les zones arides |
| ICBA | International Center for Biosaline Agriculture |
| IGC | Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l’OMPI |
| ISF | International Seed Federation |
| ISTA | Association internationale d’essais de semences |
| JICA | Agence japonaise de coopération internationale |
| KOICA | Agence coréenne pour la coopération internationale |
| KSVS | Service coréen des semences et des variétés |
| OAPI | Organisation africaine de la propriété intellectuelle |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OCVV | Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne |
| OEVV | Office espagnol des variétés végétales |
| OIF | Organisation internationale de la Francophonie |
| OIT | Organisation internationale du Travail |
| OMA | Organisation mondiale des agriculteurs |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMPI | Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle |
| QUT | Université de technologie du Queensland |
| SAA | Seed Association of the Americas |
| TAIEX | Programme d’assistance technique et d’échange d’informations (TAIEX) de l’Union européenne |
| UBIS | University of Business and International Studies |
| UNIGE | Université de Genève |
| USPTO | Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique |

[Fin de l’appendice et du document]

1. Le terme “missions” fait référence à des événements organisés en dehors du siège de l’UPOV. [↑](#footnote-ref-2)
2. Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-3)
3. Définition des termes employés en lien avec les statistiques concernant le site Web dans le présent rapport :

- Les “utilisateurs” sont les personnes qui ont effectué au moins une session au cours de la période donnée.

- Une “session” est la période pendant laquelle un utilisateur consulte le site Web de manière active. Le terme “sessions” correspond au nombre total de sessions au cours de la période donnée.

- L’expression “consultations ponctuelles” correspond au nombre de consultations du site Web au cours desquelles la page en question a été consultée au moins une fois.

- Le terme “consultations” correspond au nombre total de consultations d'une page. Si le même utilisateur consulte plusieurs fois une page donnée au cours de la même session, toutes les consultations sont comptabilisées. [↑](#endnote-ref-2)